

Audience sur le porc

- **Avec la vente par téléscripteur plus de tripotage possible**

page 10

- **Québec rallie les autres Provinces à une nouvelle orientation de la mise en marché des oeufs au Canada**

page 15

Le lait

- **Développements attendus cette semaine**

page 10



AVIS IMPORTANT

Agriculteurs victimes d'inondations

Les agriculteurs victimes d'inondations au printemps 1976 doivent se procurer auprès de leur municipalité et remplir avant le 31 juillet une formule de demande d'indemnisation.

Le programme d'aide aux victimes d'inondations permet un dédommagement pouvant aller jusqu'à \$40,000.00 pour les dommages subis aux bâtiments, à la machinerie ou pour la perte de bétail. Contrairement à 1974, l'impossibilité de semer, la perte de récolte, les dommages causés par les débris laissés par l'eau ne sont pas couverts.

L'UPA demande cependant aux agriculteurs d'inscrire ces dommages sur la formule. Le Comité de contrôle des eaux de l'UPA, qui regroupe toutes les régions touchées par les inondations, se réunit cette semaine pour étudier le programme d'aide et voir comment il doit être modifié pour qu'il indemnise les producteurs pour tous les dommages subis.

Cette affiche que l'on peut retrouver à des centaines d'exemplaires de par la Province a été photographiée dans la région de Québec-Sud. Pour le moment, le problème laitier continue d'agiter le Québec.

Nos informations
page 10

**REVENU DES PRODUCTEURS
DE LAIT DIMINUÉ
DE 20%**



**INITIATIVE DU
FEDERALISME
RENTABLE**

UPA



L'Opinion rurale

Cultivateurs, il faut se parler

Je lisais dans le *Peuple* du 30 juin que l'UPA de la Côte-du-Sud envisageait de recourir à la grève dans le lait pour obliger le fédéral à modifier sa politique. Cela signifierait la non livraison du lait aux usines et le blocage de tous les produits laitiers. On prépare un sondage d'opinion.

Voici la mienne: d'une manière générale les grèves sont des pis-aller qui sont toujours payées par ceux qui les subissent, jamais par ceux qui les organisent, des têtes fortes qui se placent les pieds pour mieux écrémer. Pour nous, ce serait favoriser le commerce clandestin de produits synthétiques. Jamais les producteurs de l'Ontario ne tomberont dans un tel panneau. Ils sont trop d'affaires pour cela. Vous, producteurs du Québec qui jetteriez votre lait, pendant combien de temps seriez-vous embarqués? Perte totale, sans assistance, sans chômage, et vos obligations resteraient. C'est vous qui auriez à y faire face.

Pour mieux servir les intérêts des producteurs, les membres des conseils d'administration de l'UPA, des Fédérations de producteurs, au lieu d'organiser une démonstration-fantôme à Ottawa et d'y jeter disgracieusement du lait au visage du ministre Whelan, vous auriez dû assurer solidement vos arrières et aller rencontrer les mêmes autorités en place pour leur dire ceci:

"Avant d'établir en force votre loi de restriction, vous auriez dû nous consulter. Après une évaluation du marché international, saturé paraît-il par les surplus en Europe, et face aux besoins des populations qui crèvent de faim par ailleurs, nous aurions convenu avec vous, sans pénaliser les producteurs, que vous absorbiez ce surplus momentané pour le distribuer aux populations qui meurent."

Si vous voulez vous reprendre, il est encore temps de le dire et de le faire. Vous seriez forts de l'appui total de tous vos membres.

Si l'industrie laitière est prospère au Québec, les autres industries le seront. Sinon, le provincial aura beau verser \$100,000 aux autres petites industries, ce sera inutile. Elles manqueront fatalement d'acheteurs. N'ayez pas peur de montrer qu'il n'y a pas surabondance au Québec de véritables produits laitiers purs; il y a surabondance de produits importés et falsifiés. Dites-le pour que le gouvernement le comprenne. Sachez vous affirmer sans branler. Dites clairement que vous voulez que le gouvernement ferme les portes à l'importation du beurre et du fromage, lui rappelant que vers 1930 le gouvernement King est tombé parce qu'il laissait entrer du beurre de Nouvelle-Zélande.

Vous devez aussi les enjoindre, s'ils veulent la survivance de notre système économique d'arrêter la fabrication de la margarine qui coûte aussi cher que le beurre et la fabrication raffinée de tous les petits fromages pigrassés qui trompent l'oeil, le goût et l'estomac. Les laiteries devraient aussi livrer aux consommateurs du lait, pas seulement à 2%, mais à 3.5% tel que les producteurs sont obligés de le livrer.

Au prix qu'ils paient, les consommateurs sont en droit d'exiger des produits purs. Actuellement, sur les étalages, les produits synthétiques accaparent l'oeil. Le commerce vampire a trop d'influence sur les gouvernants et toute la population. Il est plus que temps d'agir d'une

manière intelligente et ferme. Sinon, le communisme est à nos portes. L'inflation est le terrain qui lui convient; les grèves, sa porte d'entrée.

Il faut savoir dire aux autorités ce que l'on veut, dans un manifeste clair et précis. Aux prochaines élections, on vous jugera sur vos réalisations. J'aimerais

Sous la rubrique "L'Opinion rurale", la TERRE DE CHEZ NOUS publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, la TCN se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais la TCN devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Les textes pour "L'Opinion rurale" ne devraient pas excéder trois feuillets, les lettres les plus courtes recevront préséance. La TCN se réserve le droit de condenser les textes jugés trop longs.

Enfin, l'UPA et le journal n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

rappeler qu'en août 1973 un groupe de producteurs de grain de l'Ouest sont venus visiter des fermes dans notre région. On leur a montré une facture de moulée payée \$7.30 le cent livres. Ces messieurs n'en voulaient pas croire leurs yeux. Ils ont dit: "Nous, nous sommes pauvres, cela n'a pas de sens, vous vous faites rembourser par le gouvernement." La semaine suivante à la radio, un de ces messieurs disait être payé 73 cts du minot pour l'orge, il y a quelque chose qui ne va pas. On va en parler à nos politiciens. Aux élections fédérales qui ont suivi, pas un seul député du parti au pouvoir n'a été élu en Alberta. De nos parents qui vivent dans cette région avouent n'avoir jamais été aussi bien payés que depuis deux ans. Ils ont dû se parler et se comprendre.

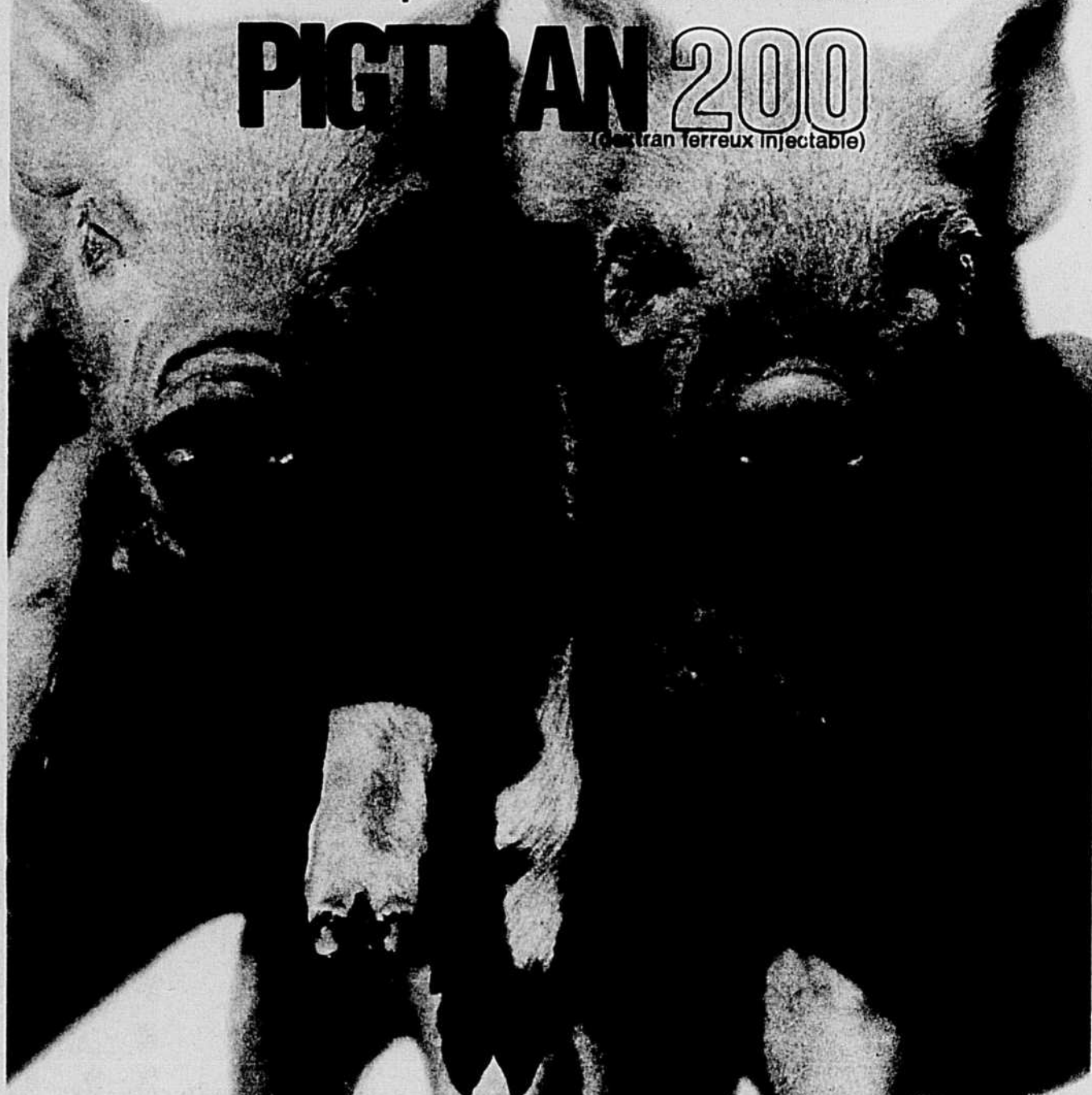
Preuve que de nos jours pour vouloir vivre, il ne faut pas seulement travailler et tendre le dos, mais savoir se parler, s'entendre et agir d'une manière intelligente, plutôt que bruyamment. Comme pour l'électricité, il faut savoir peser sur le bon pignon. Autrement, on peut tout briser. J'ai confiance dans le solide raisonnement des producteurs laitiers d'aujourd'hui.

Maurice Boulet
St-François (Montmagny)

avant que vos futurs profits ne souffrent "d'anémie" utilisez

PIGTRAN 200

(sérum ferreux injectable)



- Pour la prévention ou le traitement de l'anémie causée par une carence de fer
- Il est rapidement absorbé dans le système sanguin
- Il accroît le gain de poids — et en définitive vos profits
- Il est facile à administrer et ne coûte que quelques sous par dose

Pigtran s'obtient chez votre fournisseur de produits agricoles par flacons de 100 ml — quantité suffisante pour traiter 50 jeunes porceaux.

Offert par

TUCO Fabricants de L-S 20, "Pig Start" et la famille des produits "Neomix"

TUCO PRODUCTS COMPANY / DIVISION DE UPJOHN COMPANY OF CANADA / 3 RUE MCCARTHY, ORANGEVILLE, ONT.

7512 MARQUE DÉPOSÉE: NEOMIX MARQUE DÉPOSÉE: L-S 20, PIGSTART, PIGTRAN OT 8310.1

la terre

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141



Composition Montage:
Riv-Sud Type Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1966 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent

Dépot légal — 1er trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1061
Courrier de deuxième classe



Editorial

Jean-Marc KIROUAC

L'OCCO survivra

Il y a quelques jours à peine, on pouvait encore douter que l'entente canadienne concernant la mise en marché des oeufs puisse être renouvelée. Plusieurs fois, on a pu croire même que les pourparlers étaient sur le point d'être rompus. C'est que les propositions alors sur la table et jugées acceptables par les autres provinces, l'OCCO et le gouvernement fédéral, demeuraient totalement inacceptables pour le Québec. Elles visaient ni plus ni moins à remettre tous les pouvoirs à l'organisme central.

Il faut donc accepter avec satisfaction la nouvelle d'un revirement général de l'attitude des autres provinces suite à l'ultimatum lancé par le Québec. En acceptant de réviser leurs positions, celles-ci ont fait preuve d'un sens minimal du compromis sans lequel aucune confédération ne saurait survivre.

Pas plus que ses partenaires des autres provinces, le Québec n'a perdu de vue l'objectif visé. Il était conscient de l'importance de maintenir un organisme canadien capable d'assurer le contingentement de la production (et par ricochet la protection des frontières ainsi qu'un système de prix basés sur les coûts de production. Il savait, pour avoir été le premier à le prôner, que le régime en vigueur depuis quelques années était nettement supérieur à celui qui prévalait auparavant. Il ne souhaitait donc pas un retour à la guerre des oeufs. Il ne pouvait même pas se rabattre sur un simple prolongement de l'entente en cours car, à l'usage, celle-ci s'était avérée grevée de lacunes si importantes que de mois en mois il devenait plus difficile de l'administrer.

Par exemple, la redistribution des contingents provinciaux entre les producteurs faisait l'objet de tant d'interprétations qu'il devenait illusoire d'essayer d'ajuster l'offre à la demande. Pour certains, le nombre de douzaines d'oeufs ainsi fixé tenait compte d'un pourcentage qui ne serait jamais mis en production; pour d'autres, il constituait un objectif minimal qui ne pouvait être atteint que si les quotas individuels excédaient le contingent provincial alloué. L'interprétation limitative sous-estimait l'importance des quotas non productifs et conduisait à une sous-production; l'interprétation libérale par contre la surestimait et menait à la surproduction.

La formule finalement retenue (augmentation du contingent provincial de 5% que l'on doit désormais considérer comme un maximum comprenant la somme de tous les quotas individuels ne permet plus au Québec de profiter des failles de l'ancienne définition, mais elle lui apporte par contre des avantages beaucoup plus fondamentaux, à savoir l'assurance qu'aucune province ne tirera désormais profit de cette lacune et que la surproduction ne viendra pas faire perdre aux producteurs (en amendes et en paie-

ment de péréquation) ce qu'ils avaient gagné en consentant à ajuster leur offre à la demande du marché.

Tel est le genre de compromis où tout le monde finalement sort vainqueur vu qu'il assure le bien fondamental de tous et donc de chacun. Dans la même veine, la nouvelle entente prévoit que les oeufs vendus aux consommateurs feront désormais partie du contingent provincial. C'était une autre faille dont le Québec avait su habilement faire profiter les producteurs. Cet avantage circonstanciel sera lui aussi remplacé par les garanties plus fondamentales déjà mentionnées: ajustement de l'offre à la demande, équité de traitement pour tous. En réduisant de 6% leur production, les producteurs québécois s'assureront donc de meilleurs prix tout en réduisant leurs dépenses de production.

Ces compromis n'étaient donc pas compromettants puisqu'ils sacrifiaient l'accessoire au profit du principal. Il en eut été autrement si le Québec avait accepté de se démettre de ses responsabilités et partant de ses pouvoirs aux mains d'un organisme centralisateur. À ce niveau, les vieux réflexes ont failli tout faire avorter: le Canada anglais ne voyait aucun inconvénient à ce qu'un ou l'autre des gouvernements qui le représentent parfaitement mène le bal; le Québec qui se considère mieux servi par lui-même ne pouvait s'en remettre à un gouvernement central qui ne le représente que partiellement. Il vaut mieux être maître chez soi que valet chez le roi.

Or, les autres provinces ont finalement compris que l'attitude québécoise n'était pas un simple caprice; qu'il était important que les provinces soient responsables (et par conséquent conservent les pouvoirs) de fixer les prix, de redistribuer aux producteurs les contingents provinciaux. L'harmonisation des décisions seront prises conjointement par L'OCCO et Fedco. En cas de conflit, le Conseil canadien de commercialisation des produits de la ferme tranchera le litige, non pas en vertu de l'autorité qu'il tiendrait du "grand-frère" fédéral mais en vertu du consentement québécois le consacrant arbitre en ces matières. La nuance est de taille: elle fait toute la différence entre un pouvoir que l'on abdique et celui que l'on délègue. Dans le premier cas, on cède ses droits; dans le second on les exerce en désignant celui qui sera responsable en son nom et en se réservant le droit de le récuser s'il s'avère indigne de la confiance qu'on a placée en lui. En signant la nouvelle entente, les producteurs québécois ne limiteront donc pas leurs responsabilités, ils leur donneront simplement une envergure canadienne. L'histoire à venir seule prouvera si cette forme de fédéralisme la seule acceptable pour eux est viable.

COMMENTAIRE

Un cirque ou un tribunal?

Dans une atmosphère rappelant davantage par moments le décor d'un cirque que celui qui doit normalement être réservé à un tribunal, la seconde journée d'audience publique sur le projet de plan conjoint des producteurs de porcs du Québec s'est poursuivie le 6 juillet, à Drummondville, sans qu'on puisse compléter les témoignages comme prévu. Malgré des avertissements — plutôt timides, faut-il le préciser — du président Benoît Lavigne, de la Régie des marchés agricoles, cette deuxième journée a été comme celle du 16 juin le théâtre de pitreries, d'interventions inadmissibles et, disons-le, d'insultes de la part des porte-parole de l'Office des producteurs (dissidents) de porcs du Québec.

Il n'est pas question de vouloir par là brimer qui que ce soit. Il n'est pas question non plus de prendre la défense d'un légalisme rigoureux derrière lequel pourrait se retrancher ce tribunal para-gouvernemental, aux pouvoirs quasi judiciaires. Bien au contraire, ce tribunal agricole, qu'on cherche à rendre le plus ac-

cessible, doit continuer à remplir le rôle d'arbitre qui lui est dévolu. Au nom de la justice la plus élémentaire ou du simple bon sens, on ne saurait admettre d'un autre côté, même au nom de la démocratie, qu'une poignée de détracteurs puissent à leur guise faire la pluie et le beau temps.

Que l'on questionne le rôle et l'efficacité des plans conjoints, passe toujours. Que l'on propose en échange le statu quo, c'est-à-dire rien d'autre que l'actuel système du "au plus fort la poche" passe encore, puisque la Régie doit entendre toutes les parties intéressées. Mais n'a-t-il pas été dit au début des audiences que la preuve qui sera considérée par les régisseurs devra porter sur des faits pertinents et qu'il était en conséquence inutile de verser dans la répétition de témoignages? Cela ne vaut-il pas aussi pour cette galerie que des influences évidentes ont mobilisée afin de semer l'illusion du nombre et de la représentativité? Ce ne doit pas être la claque orchestrée d'une partie de l'auditoire, espérons-

le, qui devrait influencer le tribunal même si celui-ci a toléré jusqu'à présent que l'on applaudisse, que l'on interpelle ou interrompt des témoins, etc. Le président Lavigne a beau prévenir que la Régie ne tiendra pas compte de ces faits et gestes extérieurs à la preuve pertinente déposée devant lui, il a jusqu'à présent démontré une tolérance surprenante, pour ne pas dire troublante, même s'il a menacé (pour la forme, sans doute) de faire évacuer la salle. Pourquoi cette complaisance qui dépasse l'entendement, surtout devant un procureur qui ne rate aucune occasion pour se moquer comme bon lui semble des règles les plus élémentaires de la politesse et de la bienséance.

Il importe de souligner que la Fédération des producteurs de porcs du Québec a soigneusement évité, quant à elle, de verser dans le vaudeville en placardant comme c'est le cas pour ses adversaires des pancartes et banderoles dans l'enceinte du tribunal. Elle n'a pas non plus invité ses partisans, beaucoup plus

nombreux et représentatifs, faut-il ajouter, justement pour éviter que cette audience publique ne tourne à la foire.

Bien entendu, il n'est pas nécessaire de retourner à une époque où il fallait presque montrer patte blanche avant de pénétrer dans une salle d'audience de la Régie des marchés agricoles. Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à interdire l'usage des caméras, comme ce fut déjà le cas, en autant que leur présence n'est pas de nature à déranger l'audience ou à intimider des témoins. Qu'on s'en tienne à la règle du juste milieu!

Le syndicalisme agricole a été plus que tolérant ces dernières années à l'endroit de la RMA. Il faut comprendre qu'un organisme public, appelé à juger et à arbitrer, s'expose parfois à ce qu'on examine à son tour son comportement. La goutte débordait du vase. Il fallait que ces choses soient dites.

À bon entendeur salut!

Pierre COURTEAU

aide financière INONDATIONS 1976

Le Gouvernement du Québec vient d'adopter un programme d'aide financière aux victimes des inondations survenues dans diverses régions depuis le début de l'année. À cet effet, il a mis sur pied le Bureau d'aide financière — inondations 76.

Pour faire une demande

- Être résident ou propriétaire d'une ferme ou d'une petite entreprise situées dans l'une des municipalités désignées.
- Avoir subi des pertes par les inondations entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1976.

Étapes à suivre

1. Se procurer le formulaire officiel de demande d'aide à l'Hôtel de Ville ou au bureau du secrétaire-trésorier de votre municipalité.
2. Remplir le plus tôt possible ce formulaire en y décrivant soigneusement les dégâts subis par une ou des inondations depuis le 1^{er} janvier 1976.
3. Ne pas oublier les deux signatures obligatoires sur la première page du formulaire.
4. Retourner cette enveloppe au plus tard le 31 juillet 1976 à l'adresse suivante:

Bureau d'aide financière — inondations 76
Cabinet du Solliciteur Général
945, rue Turnbull
Québec
G1R 2X6

Important

Pour faire une demande d'aide financière, on doit absolument se procurer le formulaire officiel disponible au bureau de sa municipalité. Toute demande faite antérieurement, par lettre ou sur d'autres formulaires et adressée à l'un ou l'autre des ministères, ne sera pas considérée.

Le Bureau d'aide financière — inondations 76 fournit lui-même les évaluateurs. Le requérant n'a pas à payer pour faire évaluer ses pertes. Le Bureau se charge d'établir les dommages subis.

Renseignements

À Québec: (418) 643-3594

Dans votre région: Communication-Québec

Dans votre municipalité: Hôtel de Ville ou
Bureau du Secrétaire-Trésorier

LISTE DES MUNICIPALITÉS DÉSIGNÉES

RÉGION 1 GASPÉSIE/BAS ST-LAURENT

Amqui
Bic
Cap-Chat
Capucins
Causapscal
Gaspé
Grande-Rivière
Lac-au-Saumon
Les Méchins
Luceville
Matane
Matapédia
Mont Joli
Petite Matane
Price
Rimouski
Restigouche, partie Sud-Est
Routherville (Rte 132)
Sainte-Angele-De-Mérici
Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père
Sainte-Anne-des-Monts
Saint-Benoît-Joseph-Labre
Sainte-Félicité
Sainte-Florence
Saint-Jérôme-de-Matane
Saint-Joachim-de-Tourville
Saint-Joseph-de-Lepage
Saint-Octave-de-Metis
Sainte-Odile-sur-Rimouski
Saint-René-de-Matane

RÉGION 2 SAGUENAY / LAC ST-JEAN / CÔTE NORD

Alma
Chambord
Desbiens
Dumas (Petit Saguenay)
Havre Saint-Pierre
La Baie
Laterrière
Matabetchouan
Mistassini
Notre-Dame-de-Laterrière
Peribonka
Pointe-Bleue (Ouatouchouan)
Port-Cartier
Roberval
Roberval (Cité)
Saint-Ambroise
Saint-Félicien
Saint-Fulgence
Saint-Gédéon
Saint-Henri-de-Tailleur
Saint-Jean
Saint-Méthode
Saint-Stanislas
Sainte-Anne-de-Portneuf
Sainte-Monique
Shipshaw
Tremblay

RÉGION 3 QUÉBEC

Ancienne-Lorette
Aubert-Gallion
Baie-Saint-Paul (Paroisse)
Baie-Saint-Paul (Ville)
Beauceville
Bernerville
Berthier-sur-Mer
Beauport (Ste-Thérèse-de-Lisieux)
Black Lake
Cap à l'Aigle
Cap-Saint-Ignace
Charlesbourg
Château-Richer
Dégelis
Ireland, partie nord
Lac-Frontière
Lac Saint-Charles
La Guadeloupe
La Malbaie
Lecterville
L'Enfant-Jésus
Les Eboulements
Linière
L'Islet
Loretteville
Montmagny
Notre-Dame-de-la-Providence
Pointe-aux-Trembles
Québec (Duberger)
Rivière-du-Loup
Rivière Malbaie
Saint-Antoine-de-Pontbriand
Saint-Augustin-de-Desmaures
Saint-Casimir
Saint-Charles-des-Grondines
Saint-Côme-de-Kennebec
Saint-Cyrille-de-Lessard
Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
Saint-Edouard-de-Lotbinière
Saint-Éloi
Saint-Étienne
Saint-Étienne-de-Beaumont
Saint-Eugène
Saint-Félix-du-Cap-Rouge
Saint-François-de-Beauce
Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud
Saint-François-Ouest
Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
Saint-Georges
Saint-Georges-Est
Saint-Georges-Ouest
Saint-Gervais-et-Protais
Saint-Henri

Saint-Isidore
Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte
Saint-Joseph-de-Beauce (Paroisse)
Saint-Joseph-de-Beauce (Village)
Saint-Joseph-des-Érables
Saint-Julien
Saint-Lambert-de-Lauzon
Saint-Léon-de-Standon
Saint-Malachie
Saint-Martin
Saint-Maxime (Scott Junction)
Saint-Méthode-de-Frontenac
Saint-Michel
Saint-Nicolas
Saint-Pacôme (Paroisse)
Saint-Pacôme (Village)
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Saint-Raphaël
Saint-Raymond (Paroisse)
Saint-Raymond (Village)
Saint-Vallier
Saint-Victor-de-String
Sainte-Anne-de-Beaupré
Sainte-Brigitte-de-Laval
Sainte-Foy
Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin
Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge
Sainte-Marie-Beauce (Paroisse)
Sainte-Marie-Beauce (Village)
Shannon
Stoneham & Tewkesbury
Taschereau-Fortier
Trois-Pistoles
Val-Alain
Val-Bélair
Vallee-Jonction

RÉGION 4 TROIS-RIVIÈRES

Arthabaska
Aston-Jonction
Baieville
Becancour
Boucher
Champlain
Drummondville
Fortville
Halifax-Sud, partie sud-ouest
Langelier
La Perade
La Visitation-de-Champlain
La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac
Louiseville
Manseau
Maskinonge
Nicolet
Nicolet-Sud
Notre-Dame-de-Lourdes
Notre-Dame-de-Pierreville
Notre-Dame-de-Montauban
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Pierreville
Pointe-du-Lac
Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre
Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup
Saint-Bonaventure
Saint-François-du-Lac (Paroisse)
Saint-François-du-Lac (Village)
Saint-François-Xavier-de-Batiscan
Saint-Jacques-de-Horton
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet
Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre
Saint-Joseph-de-Maskinonge
Saint-Justin
Saint-Leon-le-Grand (Maskinonge)
Saint-Louis-de-Blandford
Saint-Roch-de-Mekinac
Saint-Thomas-de-Pierreville
Saint-Valère
Saint-Wenceslas
Sainte-Anne-de-la-Perade
Sainte-Anne-d'Yamachiche
Sainte-Clotilde-de-Horton
Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine
Shawinigan
Trois-Rivières
Trois-Rivières-Ouest
Victoriaville
Yamachiche

RÉGION 5 CANTONS DE L'EST

Ascot (Milby)
Ascot Corner
Barford
Barnston-Ouest
Brompton
Brompton Gore
Coaticook
Compton
Compton Station
Cookshire
Dixville
Dudswell
Eaton
Frontenac
Kingsbury
Magog
Marlinville
Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham
Notre-Dame-des-Bois
Orford
Piopolis
Richmond
Rock Island
Saint-Augustin-de-Woburn
Saint-Élie-d'Orford
Saint-Gérard
Saint-Herménégilde
Ste-Herménégilde (Village)
Saint-Isidore-d'Auckland
Saint-Joseph-de-Ham-Sud

Saint-Malo
Sainte-Edwidge-de-Clifton
Sawyerville
Sherbrooke
Stanstead Plain
Stratford
Weedon
Windsor
Wotton

RÉGION 6 MONTREAL

Arundel
Baie d'Urle
Beaconsfield
Beauharnois
Beloeil
Berthierville
Boisbriand
Bois-des-Filion
Boucherville
Brebeuf
Candiac
Carignan (île Demers)
Carignan (îles Gohier)
Carillon
Chambly
Châteauguay
Chatham
Chertsey
Clarenceville
Contrecoeur
Crabtree
Deux-Montagnes
Dorion
Dorval
Elgin (Trout River)
Entrelacs
Henryville
Huberdeau
Hudson
Iberville
Île-Cadieux
Île-Perrot
Ivry-sur-le-Lac
Labelle
Lachenaie
Lachine
Lachute
La Conception
LaFontaine
La Macaza
L'Annonciation Partie Nord
Lanoraie d'Autray
La Plaine
La Prairie
LaSalle
L'Assomption (Paroisse)
L'Assomption (Ville)
Laval
Laval (Sainte-Dorothee)
Lavaltrie
La Visitation-de-la-Sainte-Vierge-de-l'île du Pads
L'Épiphanie (Paroisse)
L'Épiphanie (Ville)
Léry
Longueuil
Maple Grove
Mascouche
Massueville
Melochville
Mille-Isles
Mirabel (St-Canut)
Montreal (Rivière-des-Prairies)
Mont-Saint-Hilaire
Mont-Rolland
McMasterville
Notre-Dame-de-Bonsecours
Notre-Dame-de-L'île-Perrot
Notre-Dame-de-Lourdes
Oka
Otterburn Park
Phillipsburg
Pierrefonds
Pincoy
Pointe-aux-Trembles
Pointe-Calumet
Pointe-Claire
Pointe-Fortune
Pointe-du-Moulin
Rainville
Rosemere
Roxboro
Sacré-Coeur de Jésus
Saint-Adolphe d'Howard
Saint-André d'Argenteuil
Saint-André-Est
Saint-Antoine-de-Padoue
Saint-Antoine-sur-Richelieu
Saint-Athanase
Saint-Barthélemi
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Blaise
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Charles
Saint-Charles-de-Mandeville
Saint-Charles-sur-Richelieu
Saint-Cuthbert
Saint-Damien
Saint-Denis
Saint-Eustache
Saint-Faustin
Saint-Félix-de-Valois (Paroisse)
Saint-Félix-de-Valois (Village)
Saint-Gabriel
Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Gérard-Magella (Vaucluse)
Saint-Hippolyte
Saint-Hugues (Paroisse)
Saint-Hugues (Village)
Saint-Hyacinthe
Saint-Ignace-de-Loyola

Saint-Jean
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Jean-de-Matha
Saint-Jérôme
Saint-Joseph-de-Sorel
Saint-Joseph-du-Lac
Saint-Jovite (Paroisse)
Saint-Jovite (Village)
Saint-Louis-de-Terrebonne
Saint-Luc (île Ste-Thérèse)
Saint-Marc
Saint-Mathias
Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-d'Yamaska
Saint-Ours (Paroisse)
Saint-Ours (Village)
Saint-Paul-de-l'île aux Noix
Saint-Philippe
Saint-Pierre-de-Sorel
Saint-Pierre-de-Veronnes (Pike River)
Saint-Placide
Saint-Raphaël-de-l'île-Bizard
Saint-Remi
Saint-Robert
Saint-Roch-de-Richelieu
Saint-Sulpice
Saint-Timothée
Saint-Thomas
Saint-Viateur
Sainte-Agathe
Sainte-Angele-de-Monnoir
Sainte-Anne-de-Bellevue
Sainte-Anne-de-Sabrevois
Sainte-Anne-de-Sorel
Sainte-Briode-de-l'Énergie
Sainte-Émilie-de-l'Énergie
Sainte-Geneviève-de-Berthier
Sainte-Julie
Sainte-Lucie-des-Laurentides
Sainte-Madeleine-de-Rigaud
Sainte-Marie-de-Monnoir
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Sainte-Mélanie
Sainte-Rosalie (Paroisse)
Sainte-Rosalie (Village)
Sainte-Victoire-de-Sorel
Sennerville
Sorel
Terrasse-Vaudreuil
Terrebonne
Tracy
Val-David
Val-Morin
Varennes
Vaudreuil
Venise-en-Québec
Verchères

RÉGION 7 OUTAOUAIS

Aylmer (Lucerne)
Bryson
Buckingham (Secteur Masson)
Des Ruisseaux
Ferme-Neuve (Paroisse)
Ferme-Neuve (Village)
Fort-Coulonge
Gatineau
L'Annonciation
La Pêche (Secteur Masham — Secteur Wakefield)
L'Ascension
Maniwaki
Mansfield et Pontefrac
Marchand
Mont-Laurier
Papineauville
Pontiac (Secteur Guyon)
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Sainte-Angélique
Val-des-Monts

RÉGION 8 NORD-OUEST

Amos
Evain
Granada
La Sarre (Canton)
La Sarre (Ville)
Lorrainville
Noranda
Palmorolle
Privat
Rouyn
Saint-Bruno-de-Guigues
Saint-Placide-de-Béarn
Senneterre
Ville Marie

Le colza comme aliment du bétail

La variété de colza Tower est actuellement l'une des plus précieuses au pays. En effet, sa faible teneur en acide érucique et en glucosinolate permettra d'utiliser plus de colza dans l'alimentation du bétail.

Selon un spécialiste en nutrition animale de la Station de recherches de Lennoxville, avec une telle variété, il serait possible de donner aux truies en gestation ou en lactation jusqu'à

200 lb de tourteau de colza par tonne de moulée, plutôt que 30 lb comme c'est le cas présentement.

Prévention de la nécrose du bec

Deux chercheurs d'Agriculture Canada ont étudié la maladie appelée nécrose du bec dans un troupeau de volailles.

Leurs travaux ont démontré qu'il existait un lien étroit entre la formule d'alimentation utilisée et les bactéries qui causent cette maladie. En fait,

la pâte colle souvent au bec où elle devient un foyer favorable à la multiplication des bactéries. Celles-ci envahissent ensuite le bec qu'elles désagrègeront peu à peu.

Selon ces chercheurs, on peut prévenir la maladie en remplaçant la pâte par des granulés.

Troubles causés par l'herbe à la puce

Il faut absolument avoir été en contact avec la substance toxique de l'herbe à la puce pour souffrir des déman-

geaisons et des éruptions qu'elle cause.

Divers produits enrayent les démangeaisons, mais aucun d'eux ne guérit les éruptions. Elles disparaîtront d'elles-mêmes au bout d'environ deux semaines.

Si vous avez touché à un de ces plants, lavez-vous avec de l'eau chaude et du savon le plus tôt possible. Si vous travaillez dans un endroit couvert de cette mauvaise herbe, portez des gants et des vêtements que vous pourrez nettoyer parfaitement.

POUR LAITIÈRES AU PÂTURAGE LE PROGRAMME D'ALIMENTATION



S'AVÈRE UN COMPLÉMENT ESSENTIEL

1. MOULÉE LAITIÈRE CO-OP 14%

Elle complète les matières énergétiques des pâturages, assure l'entretien des vaches et une production rentable.

2. MINÉRAUX CO-OP

Les minéraux CO-OP combleront la déficience de l'herbe des pâturages et matières minérales et vitamines essentielles.

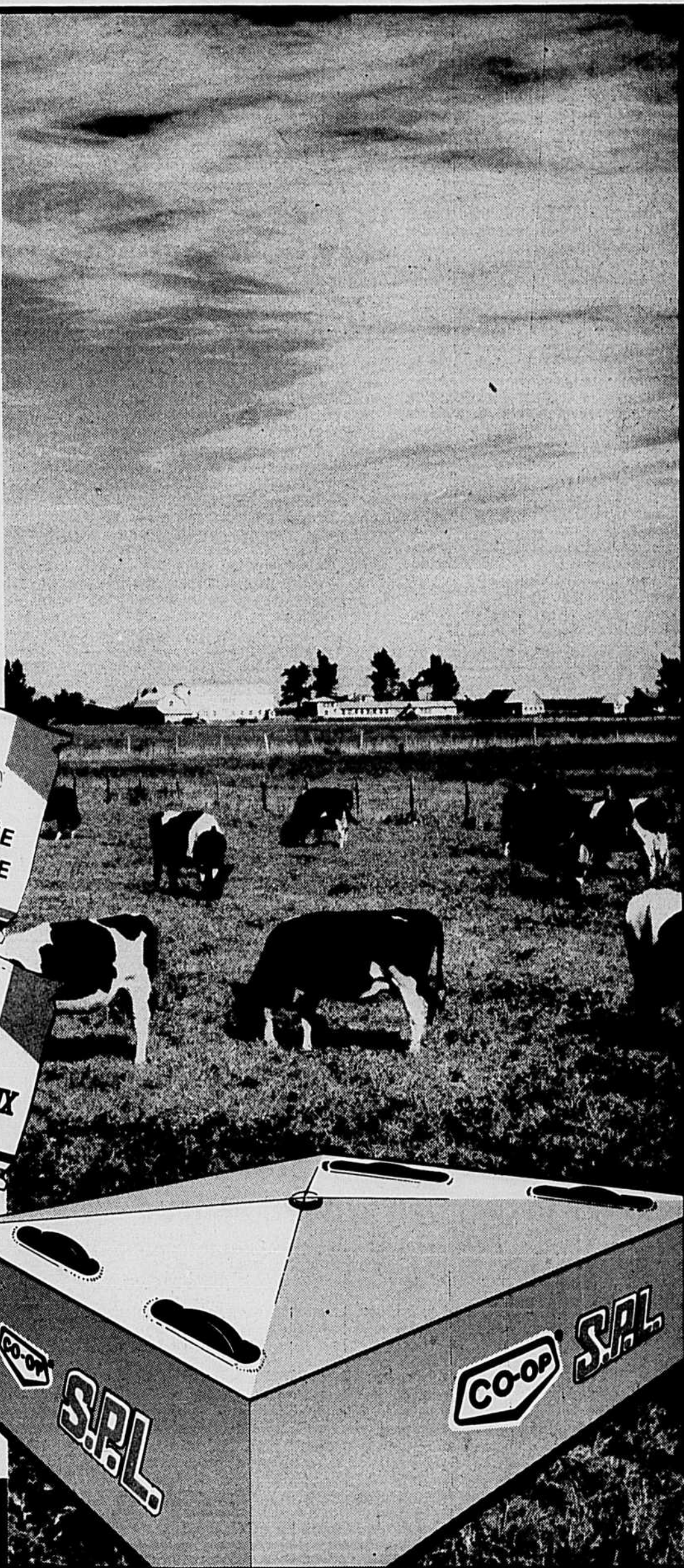
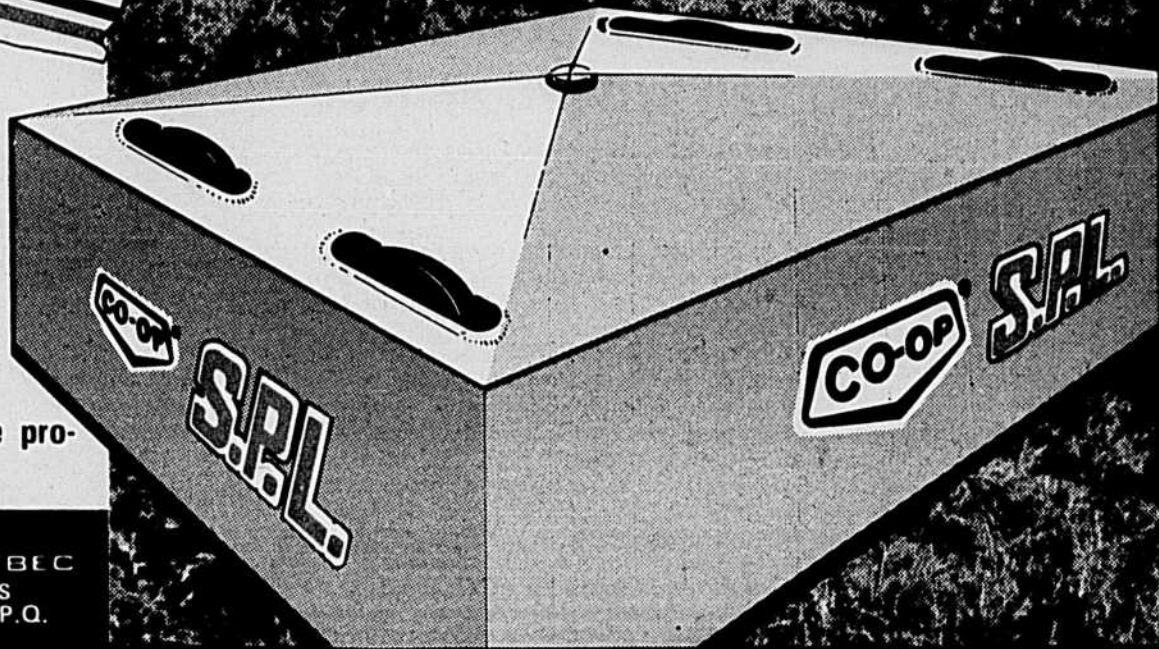
3. S.P.L. CO-OP

Le supplément protéique liquide pour une performance laitière championne. Equilibre la consommation de protéines aux pâturages. Servi à libre choix à l'aide d'un lèche-roulettes.

Consultez maintenant Monsieur CO-OP sur le programme laitier CO-OP pour vaches au pâturage.



COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
DIVISION DES MOULÉES ET FERTILISANTS
1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, P.Q.





Agriculture/Information

Le MAQ annonce la nomination du Dr Heinz Gasser à la direction du Service des stations de recherche

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec annonce la nomination du Dr Heinz Gasser, agronome, au poste de directeur du Service des stations de recherche agricole.

Le Dr Gasser aura la responsabilité d'administrer ce Service, de concevoir, planifier et coordonner la progression des programmes de recherche et de prévoir leur orientation générale. Il devra établir les budgets et assurer le recrutement et le perfectionnement du personnel scientifique et technique. Il maintiendra la liaison du Service avec les organismes extérieurs de recherche.

Heinz Gasser est bachelier en sciences agricoles de l'Université McGill. Il détient une maîtrise de cette même université et un doctorat de l'Université de Nottingham en Angleterre.

La carrière du Dr Gasser a commencé à la Station de recherche fédérale de Lennoxville où il a été chargé de recherche pendant cinq ans. Il a par la suite été transféré à la Station d'amélioration des plantes fourragères de Lusignan en France où, pendant un an, il s'est initié à l'amélioration de la luzerne. C'est à son retour au Québec que le Dr Gasser a été nommé chef de la section d'amélioration des plantes à la Station de recherche dédale de Ste-Foy, poste qu'il a occupé durant cinq années.

Parmi ses activités professionnelles, on le retrouve directeur de la Société canadienne d'agronomie (Est du Canada) de 1969 à 1971, secrétaire à la "17th Eastern Alfalfa Improvement Conference" en 1973 et vice-président de la "First Eastern Forage Improvement Conference" en 1975. Il a été secrétaire du Comité des Herbages de 1967 à 1969. Il est rapporteur de l'atelier variétés et mélan-

ges du Comité des Herbages du C.P.V.Q. depuis 1971. Il est coordonnateur provincial des essais de variétés de luzerne et chou fourrager depuis 1965. Il est également responsable du traitement des données de toutes les plantes fourragères depuis 1966.

Le Dr Gasser est membre de l'Ordre des Agronomes du Québec, de la Société canadienne de l'agronomie, de l'"American Society of Agronomy" et de la "Crop Science Society of America".

Il a publié ses travaux dans des revues scientifiques et de vulgarisation.



M. Heinz Gasser

Les producteurs indemnisés pour les pertes de bovins dues à des états pathologiques incurables

QUÉBEC — Les éleveurs qui se trouvent dans une situation précaire à la suite de pertes de bovins dues à des états pathologiques incurables se voient offrir cette année encore une aide financière substantielle du ministère de l'Agriculture.

Les conditions requises

Afin de bénéficier du présent programme, le producteur doit d'abord posséder le statut défini dans la Loi des producteurs agricoles et se conformer ensuite à certaines conditions. Ainsi, la nature de l'état pathologique de la bête doit être établie par un médecin vétérinaire en collaboration avec un laboratoire connu, le pourcentage des pertes doit correspondre à un minimum de 33 1/3% des unités animales qui composent l'élevage, aucun moyen efficace de traitement n'a pu être appliqué et les animaux doivent être morts ou être éliminés. Et concernant ceux à être éliminés, il faut savoir que les animaux qui seront abattus devront l'être dans un établissement sous surveillance fédérale ou provinciale, à la suite d'une enquête faite par un médecin vétérinaire à l'emploi de l'Etat et après l'autorisation spéciale de la part du Directeur du Service Vétérinaire.

Indemnités par unité animale

Parce qu'aucune indemnité ne sera accordée pour un troupeau dont le volume est inférieur à 5 unités, il est bon que l'éleveur sache calculer le nombre d'unités qu'il possède.

Pour les bovins, une vache adulte, une taure gestante ou un reproducteur adulte compte pour une (1) unité. Une taure non gestante, un bouvillon de 24 à 35 mois inclusivement valent 1/2 unité. Les sujets de 12 à 23 mois: 1/3 d'unité, de 6 à 11 mois: 1/4 d'unité et les veaux de moins de 6 mois: 1/6 d'unité.

Pour les bovins de boucherie, les unités sont les mêmes à l'exception des sujets de 3 à 23 mois qui sont évalués à 1/3 d'unité et les veaux de moins de 3 mois: 1/6 d'unité.

Après avoir fait l'évaluation des bêtes mortes ou à être éliminées, l'aide du Ministère se chiffrera à \$450, maximum pour une bête de race et à \$200 maximum pour une bête de type croisé pour compenser les pertes subies après le 31 mars 1974.

Cette aide monétaire viendra indemniser le producteur agricole s'il joint à sa demande différents documents pouvant certifier les pertes. Par la suite, l'agriculteur jugé admissible choisira lui-même ses bêtes de remplacement s'il décide de se procurer de nouveaux sujets. Mais le ministère de l'Agriculture tient à spécifier qu'il ne se tient aucunement responsable de d'autres états pathologiques qui peuvent se déclarer par la suite.

Vous pouvez améliorer la santé de vos moutons

QUÉBEC — Afin d'encourager les éleveurs de moutons de race pure qui participent au contrôle d'aptitudes des troupeaux de moutons à domicile ou en station, le ministère de l'Agriculture offre un programme d'aide pour améliorer la santé des ovins.

Les éleveurs déclarés éligibles au programme en 1976 bénéficieront d'une aide présentée sous forme de visites effectuées en moyenne trois (3) fois pendant l'année, et d'une prime d'abattage de quarante-cinq dollars (\$45) par sujet croisé et soixante-quinze dollars (\$75) par sujet de race pure, si le directeur du service Vétérinaire juge que la maladie est contagieuse ou héréditaire et ne peut être contrôlée. Un éleveur qui élimine tous les sujets qu'il possède, devra présenter un certificat d'abattage de l'établissement, sous surveillance provinciale ou fédérale, où les animaux ont été abattus. Il lui faudra également joindre à sa demande les certificats d'enregistrement de ses moutons de race, s'il veut obtenir l'aide de soixante-quinze dollars (\$75) par sujet.

Soulignons que le programme a débuté le premier avril pour les éleveurs inscrits sur la liste obtenue du service des Productions animales. D'autres éleveurs pourront s'y ajouter le premier mars de l'an prochain.

Pour pouvoir participer à ce programme d'aide, l'éleveur doit adresser sa demande au directeur du service Vétérinaire et remplir les conditions suivantes: posséder une installation physique minimum, tenir un registre de toutes les naissances, mortalités et ventes de moutons nés à son établissement, permettre au médecin vétérinaire de faire les inspections requises, et suivre les indications imposées par celui-ci.



Vaccination

Protégeons les jeunes bovins contre le charbon symptomatique

QUÉBEC — Dans le but de protéger les jeunes bovins contre le charbon symptomatique, une maladie grave, contagieuse et pratiquement sans espoir de guérison, le ministère de l'Agriculture du Québec recommande aux éleveurs d'avoir recours à la vaccination.

Le MAQ, soucieux de contrôler le charbon symptomatique et les foyers infectés, incite les éleveurs à faire immuniser les bêtes dont l'âge varie de trois(3) à trente (30) mois, et qui n'ont jamais été vaccinés contre cette maladie. Pour faciliter la tâche, le Ministère poursuit cette année encore sa politique d'aide aux éleveurs, en défrayant la plus grande partie du coût de la vaccination, la contribution de l'éleveur ne s'élevant qu'à vingt-cinq cents (\$0.25).

Pour bénéficier de cette aide en 1976-77, le Ministère permet de vacciner dans les paroisses où un diagnostic a déjà été posé par un laboratoire de Pathologie vétérinaire pendant l'exercice financier 1973-74, 1974-75 ou 1975-76.

Il est à noter que cette vaccination peut se faire en tout temps de l'année et que, pour s'en prévaloir, l'éleveur doit s'adresser à un médecin vétérinaire praticien; il doit l'informer du nombre approximatif des jeunes bovins à faire vacciner, les maintenir à l'intérieur de l'étable, et respecter les conseils et demandes du vétérinaire. Advenant la perte d'animaux, les cadavres doivent être détruits par le feu et enfouis profondément après les avoir recouverts d'une couche de chaux vive, pour éviter le réensemencement perpétuel des sols par des cadavres charbonneux.

Rappel

Pique-nique de l'Association Holstein-Friesian

M. Pierre Léonard, secrétaire-gérant de la section Québec de l'Association Holstein-Friesian du Canada, tient à inviter à nouveau les éleveurs à participer au pique-nique annuel de leur association.

Le pique-nique aura lieu le 18 juillet prochain; il se déroulera à la Ferme Micheret de St-Zéphirin, comté de Yamaska. La Ferme Micheret, précise-t-on, est la propriété de M. et Mme Michel Lemire, éleveurs bien connus d'animaux de race pure.

Le tout débutera dans la matinée, à 10h00 et se continuera comme suit:

- 10h30 concours Inter-Clubs Mac-Leod et concours général de jugement
- 11h00 concours de présentation Inter-Clubs (adultes)
- 11h30 concours de présentation (jeunes)
- 12h00 dîner
- 1300 concours de souque à la corde
- 14h00 concours général (olympiques)
- 14h45 allocution et prix.

L'Opération COJO: l'implication du MAQ dans le domaine de l'inspection des aliments

Par: Mademoiselle Chantal Roy
Service de l'information

La tenue des Jeux olympiques dans la région de Montréal nécessite une organisation d'envergure particulière. Plus que jamais, les divers niveaux de gouvernement se doivent de collaborer afin d'assurer au public comme aux athlètes des conditions qui soient les meilleures possibles.

Implication du ministère de l'Agriculture du Québec

En ce qui concerne la santé et l'hygiène publique, la responsabilité de la Direction de la santé du Comité organisateur des Jeux olympiques s'étend au domaine de la salubrité générale, de la salubrité des aliments et de la prophylaxie des maladies transmissibles.

Lors de sa première réunion, le 24 janvier 1974, la Direction de la santé demandait la collaboration de la province de Québec pour garantir les normes d'hygiène publique et assurer la prévention des épidémies, tant durant la période pré-olympique que durant la tenue des Jeux. Le 4 mars 1974, le ministère de l'Agriculture désignait son représentant officiel en la personne du Dr André Saucier, m.v., de la Direction générale de l'inspection des aliments.

Le ministère se voyait donc confier toute la question de la salubrité des aliments sur les lieux de compétition et les environs, à l'exception des jeux tenus dans les limites de la Communauté urbaine de Montréal. Dans ce dernier cas, le travail est confié au personnel inspecteur de la CUM. Les régions placées sous la surveillance du MAQ sont celles de Sherbrooke, du sud de Montréal, de la ville de Laval et du nord de Montréal. Les lieux de compétition situés dans la région de Québec feront l'objet d'inspection, au même titre que les dernières régions mentionnées.

Le travail, déjà entrepris par les inspecteurs du ministère, consiste en une double démarche: ils doivent assurer le respect des exigences relatives aux établissements alimentaires et aux appareils distributeurs, et l'observance des règlements concernant les diverses catégories d'aliments. Ils doivent procéder à l'inspection et au contrôle des établissements alimentaires et des appareils distributeurs, de même qu'à l'analyse et au contrôle des diverses catégories d'aliments; l'examen et le contrôle des préposés aux aliments ainsi que la prévention et le contrôle des toxi-infections alimentaires leur sont également confiés.

Implication de la Direction générale de l'inspection des aliments

1— Avant les Jeux

Le représentant de la Direction générale de l'inspection des aliments auprès du Cojo devait participer aux différents comités du Cojo que concerne la salubrité des aliments. Il avait comme tâche d'identifier les secteurs d'activité des Jeux où son personnel est appelé à surveiller la salubrité des aliments; il devait également déterminer quels sont les organismes impliqués dans le secteur alimentaire et établir les responsabilités de chacun. La connaissance des ressources techniques, physiques et humaines des organismes ainsi que la coordination de ces ressources en vue d'atteindre une plus grande efficacité lui incombait également. Enfin, il devait connaître les endroits des Jeux, le nombre de repas servis aux athlètes, la nature des ressources disponibles, ainsi que l'identité des concessionnaires.

La Direction détient un rôle important face à la sensibilisation des propriétaires et manipulateurs à leurs responsabilités en hygiène et salubrité, tant au niveau des établissements alimentaires que des lieux de consommation. Pour cette raison, on a résolu de procéder, avant les Jeux, à la visite et à l'inspection des lieux de consommation d'aliments.

2— Pendant les Jeux

La Direction générale de l'inspection des aliments doit assurer la disponibilité du personnel inspecteur suffisant pour établir une surveillance systématique dans les lieux de préparation et de consommation des aliments servis aux athlètes, ainsi que dans les cafétérias d'écoles et de cégeps, les salles à manger, restaurants, hôtels, snack bars des lieux de compétition, bref tous les lieux où des aliments pourront être servis au public.

Le rôle de la Direction générale serait incomplet sans l'établissement d'une communication constante entre le coordonnateur régional du ministère et le personnel inspecteur. On doit également être assuré d'une collaboration étroite entre les responsables des Jeux et les autorités policières, tant municipales que provinciales. Le support des laboratoires alimentaires est également indispensable

pour mener à bien cette mission envers la Santé publique.

Les inspecteurs sont actuellement en poste dans toutes les régions du Québec; ils exercent une vigilance particulière dans les régions entourant la métropole. A cet effet, un groupe d'inspecteurs a suivi une session intensive de perfectionnement dispensée par le Dr André Saucier. Au cours de cette session, ils ont eu l'occasion de rafraîchir leurs notions d'hygiène alimentaire et d'apprendre à bien utiliser la formule d'inspection qui sert à évaluer l'équipement et les méthodes de travail des établissements visités. Somme toute, leur travail est orienté vers des méthodes de prévention afin d'éviter les intoxications alimentaires.

Ce vaste travail de surveillance et de sensibilisation s'inscrit dans une démarche générale entreprise par le MAQ et dont l'implication aux Jeux olympiques ne constitue qu'une des facettes.

Les visites de parcelles de démonstration au Québec cet été

Tout en invitant à nouveau les agriculteurs à participer aux visites de parcelles de démonstration qui auront lieu, cet été, dans leur région, les organisateurs de ces rencontres — le personnel du service des Productions végétales et des bureaux régionaux du MAQ — tiennent à leur faire connaître, dès maintenant, le programme des visites dans certaines régions.

Ils précisent toutefois aux producteurs que des renseignements supplémentaires sur les lieux et dates de ces événements leur seront communiqués sous peu par la voie du courrier.

Voici donc un aperçu du calendrier des visites de parcelles, calendrier que nous avons pu dresser à partir des informations qui ont été transmises par certains bureaux régionaux:

RÉGION 1: Bas St-Laurent et Gaspésie

Mardi, 20 août: Aurèle Marquis, Isle-Verte, Cte Rivière-du-Loup pâturage ladino, avoine, blé, orge.
Mercredi, 11 août: Bruno Beaulieu, Val-Brillant, Cte Matapédia luzerne Algon-

quin, pâturage ladino, avoine, blé, orge.
Jeudi, 12 août: Jean-Marc Paquet, St-Ulric, Cte Matane luzerne Angus, pâturage ladino, avoine, blé, orge.
Samedi, 14 août: Elvis Bezeau, Cap-aux-Meules, Cte Îles-de-la-Madeleine luzerne, orge.

RÉGION 2: Québec

Dates non disponibles encore.

RÉGION 3: Beauce

Mercredi, 4 août: quelques agriculteurs de la région de St-Isidore luzerne, maïs, avoine, blé, orge.
Mercredi, 11 août: Fermes Couture, 10e Rang de Rivière-Blanche, Cte Mégantic maïs, luzerne, pâturages.

RÉGION 4: Nicolet

Dimanche, 25 juillet: Gilles Morel, Rang 8, St-Wenceslas, Cte Nicolet orge, avoine, blé, pois, maïs, luzerne Angus.

RÉGION 6: Richelieu

Dimanche, 25 juillet: Institut de Technologie Agricole, St-Hyacinthe avoine, blé, orge.

RÉGION 8: Outaouais

Fin juillet: Jules Chartrand, Plaisance, Cte Papineau luzernes Angus & Algonquin, avoine fourragère, Roland Maxwell Lachute, Cte Argenteuil blé.
Début août: Armand Breault, Ferme-Neuve, Cte Labelle luzerne Saranac et lotier Leo Brian Cahill, Low, Cte Gatineau-Sud luzerne, Jérôme Aumond, Messines, Cte Gatineau-Nord luzerne, blé.
Dimanche, 8 août: Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

RÉGION 9: Nord-Ouest québécois

Dimanche, 8 août: Oliver Mercier, Palmarolle, Cte Abitibi-Ouest luzerne, pâturage ladino, Yves Fortier, Palmarolle, Cte Abitibi-Ouest avoine, orge, blé.
Lundi, 9 août: René Gironne, Ville-Marie, Cte Témiscamingue orge, blé, luzerne, maïs.

RÉGION 10: Assomption

Mercredi, 4 août: agriculteurs du comté de Montcalm luzerne, soya, hybride de sorghos.

RÉGION 11: Mauricie

Mardi, 17 août: Cyrille Frigon, Louiseville, Cte Maskinongé orge, luzernes Angus & Algonquin, pois, blé.

RÉGION 12: Saguenay Lac St-Jean

Mardi, 27 juillet: Marc Mc Nicoll, Rang 4 Sinaï, St-Gédéon, Cte Lac St-Jean luzernes Angus & Algonquin, blé, avoine, orge.
Mardi, 3 août: Elie-Marie Tremblay, 421 Des Sillons, Shipshaw, Cte Dubuc avoine, orge, blé, luzerne.
Mardi, 10 août: Jean-Paul Baril, Rang Nord, St-Méthode, Cte Roberval avoine, blé, orge, luzerne.
Jeudi, 12 août: Paul-Étienne Deschênes, Sacré-Cœur, Cte Saguenay avoine, chou-fourragère.

De la mi-juillet à la mi-août, c'est le **MOIS DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES** dans toutes les régions agricoles du Québec. De nombreuses visites de parcelles de démonstration auront lieu. Ne manquez pas d'y participer!

Lieux: chez les agriculteurs qui se sont engagés à suivre les recommandations du CPVQ et du personnel agronomique du MAQ;

Nouveauté: les variétés de luzerne Angus et Algonquin qui ne sont pas encore disponibles sur le marché, mais qui ont déjà donné d'excellents résultats lors des essais réalisés par le CPVQ.

Le **MOIS DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES**, c'est le vôtre!



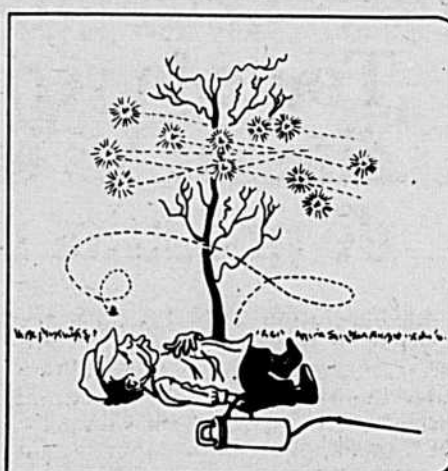
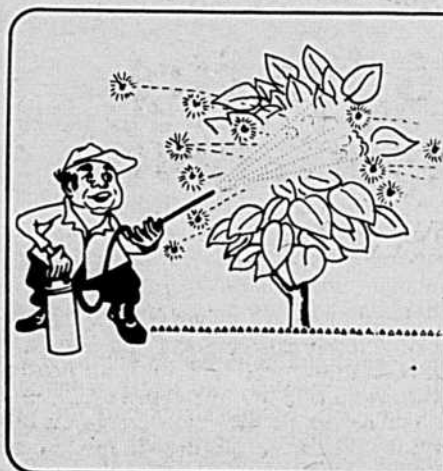
La S.V.P. contre les arrosages chimiques

La Société pour Vaincre la Pollution (S.V.P.) organise une tournée d'information sur la pollution par le mercure et celle causée par les arrosages d'insecticides chimiques mêlés à l'huile à chauffage pour contrer la tordeuse des bourgeons. La position de la S.V.P. est la suivante: la présente épidémie dévastatrice pour la forêt québécoise n'a pas subi de régression notable après les arrosages d'insecticides. Ce programme tout en étant néfaste à l'environnement n'a pas contrôlé la tordeuse. La S.V.P. pense que la lutte doit se faire de manière plus efficace et non-

polluante, en employant exclusivement le *Bacillus Thuringiensis* et à long terme par un aménagement rationnel de nos forêts.

20 tonnes de lait canadien exportées au Guatemala

Le Canada vient d'expédier 2 tonnes de lait nature au Guatemala dont la population souffre toujours des retombées dues aux récents tremblements de terre. Ce lait, traité à ultra-haute température (UHT) a été commandé par l'organisme à buts humanitaires "Les Ailes de la Paix" qui a récolté l'argent nécessaire lors d'un radiothon réalisé à St-Hyacinthe. L'organisme avait alors amassé \$50,000. Des envois précédents de lait en poudre arrivaient parfois avariés et se révélaient difficiles d'emploi, étant donné la pollution de l'eau potable au Guatemala.



Les insectes font perdre patience à plusieurs. Mais attention! Les insecticides sont des produits chimiques dangereux qui doivent être utilisés en suivant fidèlement les recommandations du fabricant.

aide financière INONDATIONS 1976

AUX PARTICULIERS ET PROPRIÉTAIRES DE FERMES

POUR FAIRE UNE DEMANDE

- Être résident de l'une des municipalités désignées. Vous devez communiquer avec le secrétaire-trésorier de votre municipalité pour savoir si votre municipalité est désignée.
- Avoir subi des pertes par les inondations entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1976.

ÉTAPES À SUIVRE

1. Se procurer le formulaire officiel de demande d'aide à l'Hôtel de Ville ou au bureau du secrétaire-trésorier de votre municipalité.
2. Remplir le plus tôt possible ce formulaire en y décrivant soigneusement les dégâts subis par une ou des inondations depuis le 1^{er} janvier 1976.
3. Ne pas oublier les deux signatures obligatoires sur la première page du formulaire.
4. Retourner cette formule immédiatement, au plus tard le 31 juillet 1976 à l'adresse suivante:
Bureau d'aide financière — inondations 76
Cabinet du Solliciteur Général
945, rue Turnbull
Québec
G1R 2X6

PERTES ADMISSIBLES À L'AIDE FINANCIÈRE

La résidence principale

L'aide financière couvre les dommages subis à la propriété ou au logement constituant le principal lieu d'habitation de ses occupants et comprenant, par exemple, les fondations, les murs, le système de chauffage, le système d'aqueduc, la finition intérieure, etc., ainsi que les coûts encourus pour des travaux de protection sanitaire requis par l'inspecteur du Bureau sanitaire régional. L'aide versée sera égale au montant des dommages réels admissibles réclamés jusqu'à concurrence d'un montant maximum de \$10,000. en appliquant un montant de \$200. comme déductible de l'aide globale offerte.

IMPORTANT

Pour faire une demande d'aide financière on doit absolument se procurer le formulaire officiel disponible au bureau de sa municipalité. Toute demande faite antérieurement, par lettre ou sur d'autres formulaires et adressée à l'un ou l'autre des ministères, ne sera pas considérée.

Le Bureau d'aide financière - inondations 76 fournit lui-même les évaluateurs. Le requérant n'a pas à payer pour faire évaluer ses pertes. Le Bureau se charge d'établir les dommages subis.

La rapidité à compléter le formulaire et le respect de la procédure permettront au Bureau d'aide financière de verser sans tarder les chèques aux bénéficiaires.

Les biens meubles

L'aide financière couvre les meubles habituels comme le mobilier de salon, de chambre et de cuisine, les appareils électro-ménagers, les aliments, les vêtements et autres biens.

L'aide versée sera égale au montant des dommages réels admissibles réclamés jusqu'à concurrence du montant maximum prévu pour chacune des catégories en appliquant un montant de \$200. comme déductible de l'aide globale offerte.

(Articles non couverts: automobiles, articles de sports, jouets, outils, objets d'art, antiquités, souvenirs, manteaux de fourrure, etc.).

Les fermes

L'aide financière couvre les dommages causés à une exploitation agricole qui est la propriété d'un particulier et porte sur les immeubles fonciers y compris la résidence, l'équipement aratoire, le matériel d'exploitation, le cheptel, les stocks et les produits emmagasinés sur la ferme même.

(Sont exclus notamment les pertes de sol, la culture sur pied et tout manque à gagner comme l'insuffisance de croissance ou l'impossibilité de semer).

L'aide versée sera égale au montant des dommages réels admissibles réclamés jusqu'à concurrence d'un montant maximum de \$40,000.; cependant, l'aide à l'égard de la résidence de l'agriculteur s'applique de la même façon que celle accordée pour les autres résidences et effets mobiliers.

RENSEIGNEMENTS

À Québec: (418) 643-3594
Dans votre région: Communication-Québec
Dans votre municipalité: Hôtel de Ville ou Bureau du Secrétaire-Trésorier



Gouvernement du Québec
Solliciteur Général

Toute la vérité doit être dite sur les importations de produits laitiers

La Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac St-Jean, au nom de ses producteurs, s'adresse, cette fois, à l'honorable Donald-Campbell Jamieson, ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, pour lui demander de faire connaître, dans tous ses détails, la situation sur les importations des produits laitiers. Les importations ont en effet une incidence directe sur la capacité de produire des cultivateurs laitiers canadiens.

Comment, en effet, selon l'UPA, concilier la politique laitière fédérale du ministère de l'Agriculture qui exige des producteurs laitiers une diminution de production de 20% et plus, alors que le ministère de l'Industrie et du Commerce permet une augmentation du quota d'importation du fromage de plus de 28%? Ce ministère accepte cette année des importations de 50,000,000 livres de fromage alors qu'elles n'étaient que de 39,000,000 de livres en moyenne, pour les cinq dernières années.

Dans Québec-Sud

600 producteurs veulent le maintien de l'exclusivité de vente

Depuis quelque temps un petit groupe de dissidents (Producteurs de bois, pilleurs de lots, anciens commerçants ou camionneurs en chômage) protestent contre le règlement d'exclusivité de la vente du bois.

Le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud détient depuis le 1er janvier 1974 ce règlement qui a été approuvé par la Régie des marchés agricoles du Québec suite à des audiences publiques. Les dissidents profitent des difficultés actuelles de livraison pour attribuer à ce règlement la situation actuelle. En 1974, alors que le règlement d'exclusivité était en place ces dissidents n'ont pas protesté car les compagnies achetaient tout le bois produit. Mais en 1975 sont apparues des difficultés de livraisons et on a assisté au réveil de ce groupe. Le problème soulevé par le petit groupe de dissidents provient en totalité des difficultés de livraison aux usines.

Il ne faut pas oublier que les difficultés vécues par ces dissidents sont exactement les mêmes que celles vécues par tous les autres producteurs de bois. Il ne faut pas oublier non plus que la venue du règlement d'exclusivité a permis à tous les producteurs d'avoir accès au marché, d'avoir leur part du marché, contrairement à l'ancien système dans lequel les gros avaient la priorité de livraison. Aujourd'hui tous les producteurs sont classés sur le même pied.

Le Syndicat et la Fédération des producteurs de bois ont effectué de nombreuses représentations auprès du ministère des Terres & Forêts afin que ce dernier intervienne auprès des compagnies papetières dans le but de leur faire acheter plus de bois. De ce côté l'action politique de certains députés serait plus appréciée que leur intervention en faveur d'un petit groupe.

Quelques députés ont prêté une oreille attentive à ce petit groupe de dissidents. Nous sommes convaincus que les autorités gouvernementales sauront faire la part des choses, conscientes qu'à l'assemblée générale annuelle du Syndicat de Québec-Sud, 600 producteurs de bois se sont prononcés à l'unanimité pour le maintien du règlement d'exclusivité dans sa forme actuelle.

Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud

Il faut ajouter à cela que la loi fédérale sur les importations ne considère pas, comme produit laitier, un produit fini venant d'un autre pays et contenant moins de 40% de dérivés du lait, qu'il s'agisse de poudre de lait ou autres produits dans lesquels il entre du lait. Par ailleurs, il semble que des manufacturiers de produits alimentaires utilisent de la poudre de lait concentré venant de l'extérieur du Canada.

Pendant ce temps, le producteur laitier canadien doit baisser sa production. Le premier touché est sans conteste l'agriculteur lui-même. Et par voie de conséquence, ses institutions de transformation le sont également et très durement. Qu'il suffise de mentionner, qu'au Saguenay-Lac St-Jean, au cours du dernier mois, l'Associa-



● Ce cheddar de Nouvelle-Zélande vient concurrencer directement nos produits laitiers canadiens, cette photo fut prise dans une épicerie de la région d'Ottawa.

tion Coopérative Laitière a reçu 22% de moins de lait que pour la période correspondante, l'an dernier, et que les meuneries de la C.C.S., des Coopératives de Normandin, St-Prime, St-Jérôme, Ste-Croix et autres ont vu au cours des derniers mois, toujours en comparaison avec les mêmes mois de l'an dernier, leur chiffre d'affaires diminuer de 50% et davantage.

C'est donc toute l'agriculture régionale dont la vie est menacée par les politiques fédérales qui ont rapport au

lait. C'est avant tout, toute l'agriculture québécoise qui produit plus de 50% du lait du Canada.

En conséquence, la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac St-Jean demande au ministre de l'Industrie et du Commerce canadien de rendre publiques, dans les plus brefs délais, les données complètes relatives aux importations des produits laitiers, sous quelque forme que ce soit, en indiquant le volume de lait que cela représenterait pour les producteurs canadiens.

Corde solide en polyéthylène—fournie avec chaque ensemble—qui permet au sac de rebondir et de se balancer... prévient les dommages causés par les cornes du bétail enjoué.

Canevas robuste—spécialement traité pour résister aux intempéries et au frottement.

Panneaux résistants aux intempéries, qui protègent contre la pluie, la neige et les cornes.

Réservoir en nylon poreux résistant—qui permet à la poudre de s'écouler facilement—contient suffisamment de coumaphos pour traiter 30 vaches pendant environ 30 jours.

Réservoir réutilisable qui permet facilement plusieurs remplissages.

Pourquoi ces sacs bizarres sont-ils aussi efficaces contre les mouches des cornes et les poux?

VOICI POURQUOI: Ces sacs sont appelés CO-RAL DUST DEVILS et de nombreuses années de recherches ainsi que de nombreux brevets ont précédé leur mise au point. Les sacs CO-RAL DUST DEVILS ont été conçus par un éleveur de bétail pour les éleveurs de bétail et ils offrent les avantages suivants...

Efficacité—Le bétail se soigne lui-même. Ces sacs combattent les mouches des cornes avec une efficacité de 92 à 95%, réduisent de 30 à 60% les mouches de la face et sont aussi efficaces contre les poux. Ils sont efficaces pour le

bétail d'élevage et les vaches laitières et il n'y a aucune restriction pour les animaux en lactation.

Economie—Ils sont bien moins coûteux que d'autres produits semblables à base d'huile.

Durabilité—Aucune pièce mécanique ne risque de se briser ou de se gripper et cependant, ces sacs sont suffisamment solides pour résister aux intempéries et aux abus.

Disponibilité—On peut se procurer les sacs CO-RAL DUST DEVILS chez les marchands de produits vétérinaires ou chez votre vétérinaire.



CUTTER Animal Health Laboratories
Une division de Bayvet Corporation
1355 Aerowood Drive
Mississauga, Ontario L4W 1C2

Oui—Je désire plus de renseignements sur les sacs Co-Ral Dust Devil. Veuillez me faire savoir où je puis me les procurer.

Nom _____

Adresse _____

Province _____ Code postal _____

Genre d'exploitation ☐ laitière ☐ élevage Nombre d'animaux adultes _____

Avec la vente par téléscrip- teur plus de tripotage possible

La seconde journée d'audience publique de la Régie des marchés agricoles sur le projet de plan conjoint des producteurs de porcs n'a pas été suffisante, contrairement à ce qui avait été prévu, pour compléter les témoignages, la preuve et les plaidoiries des procureurs de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et de l'Office des dissidents. Il a donc fallu réserver une nouvelle date, celle du vendredi 16 juillet, pour compléter les représentations du groupe des dissidents, ceux-ci ayant demandé et obtenu à la toute dernière minute la permission d'apporter de nouveaux éléments au dossier.

Essentiellement, l'audience du 6 juillet aura permis à la Fédération de faire entendre deux de ses principaux témoins, à savoir MM. Lucien Bissonnette, ex-sous-ministre adjoint de l'A-

par Pierre COURTEAU

griculture et président du Comité d'étude sur la mise en marché du porc et Réginald Coutu, président de la Fédération des producteurs de porcs et membre de ce même Comité consultatif. Quatre membres du Conseil d'administration de la FPPQ et trois secrétaires de syndicats régionaux ont aussi déposé pour compléter la preuve de représentativité de la Fédération.

Le premier témoin, M. Lucien Bissonnette, a rappelé les grandes lignes de discussions qui ont amené les conclusions du rapport du groupe d'experts. L'actuel président de la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles a notamment expliqué pourquoi son Comité a recommandé la mise en place d'un plan conjoint sans référendum doté d'un système de vente à l'enchère à la baisse utilisant un réseau de téléscrip-teurs. Comme président du Comité, M. Bissonnette maintient les mêmes conclusions que celles apparaissant au rapport en ajoutant qu'il est persuadé que la Fédération a fait tous les efforts voulus pour informer les producteurs de porcs du Québec.

Pour sa part, M. Réginald Coutu s'est penché durant près de trois heures sur les différents aspects qui entourent les systèmes proposés de ramassage et de rassemblement et le moment de l'abattage, le président de la Fédération fait valoir que l'expérience des au-

tres provinces qui procèdent de cette manière est très positive et avec les précautions nécessaires, il n'y a pas lieu d'envier l'actuel système de livraison directe de la ferme à l'abattoir. Avec la vente par téléscrip-teur, il n'y a plus de tripotage possible, explique M. Coutu, et les failles qui pouvaient exister au début dans d'autres provinces, comme ce fut le cas en Alberta, sont corrigées dans le projet de plan conjoint déposé à la Régie des marchés agricoles du Québec. Le président de la FPPQ se dit bien conscient qu'à chaque fois qu'on manipule un porc, ça coûte quelque chose et l'Agence de vente sera précisément mise en place pour aider les producteurs à économiser à la fois sur les pertes de poids et les frais inutiles. A l'heure actuelle, ajoute M. Coutu, certains producteurs ne touchent que le minimum du prix, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas efficaces. Toutefois, on peut imaginer facilement que ceux qui ne disposent pas d'un volume important, n'ont pas accès en général aux bonis alors que le téléscrip-teur permettra à tous d'être sur un même pied avec les acheteurs. Au sujet du transport, le président de la FPPQ affirme qu'au moins 80% du volume des porcs transportés seront assujettis à des distances moindres par rapport au réseau actuel, ce qui est contraire aux allégations des adversaires du plan.

Un troisième membre du Comité d'études, M. Léon Mercier, vice-président de l'Association des Meuniers, co-propriétaire d'abattoir et producteur de porcs, est venu expliquer pourquoi il avait apposé sa signature au bas du rapport. Malgré certaines hésitations, a-t-il noté, il a finalement conclu au bien-fondé du projet, contredisant à quelques nuances près la preuve apportée par l'Office des producteurs de porcs. Dans le contexte actuel, toutefois, même s'il maintient l'essentiel de sa position, M. Mercier déclare préférer la tenue d'un référendum préalable à l'adoption du plan conjoint.

Deux des administrateurs de la Fédération entendus M. Lucien Lavoie et Mme Jeannine Bourque, ont notamment apporté des éléments additionnels à l'appui du projet. M. Lavoie, pour un, a vécu au cours des dernières années une expérience personnelle en vendant tantôt ses porcs en Ontario et tantôt sur le marché de Montréal. Chiffres à l'appui, le témoin révèle que lorsque les prix sont bas, la marge a tendance à être plus considérable entre les prix (supérieurs) de l'Ontario et ceux du Québec. Lorsque les prix sont élevés, comme c'est le cas actuellement, l'écart tend à s'équilibrer, ce qui porte certains producteurs québécois à imaginer que les présentes conditions sont toujours les mêmes et aussi favorables que dans la province voisine. Malgré l'absence ici d'un système de vente par téléscrip-teur comme en Ontario, Mme Bourque a par ailleurs fait valoir que la ferme familiale est actuellement menacée par des superentreprises. Il faut partant prendre ses affaires en main ainsi que ses propres décisions. Autrement, craint-elle, on s'expose à vivre avec les problèmes des autres et on risque de se casser la gueule. Quant aux secrétaires des syndicats de producteurs, ils ont expliqué les méthodes de recrutement des membres, faisant valoir entre autres que là où les adhésions sont moins nombreuses, on retrouve presque invariablement une structure de production plus intégrée qu'ailleurs. Deux autres administrateurs, MM. René Turcotte et Claude Bastien, ont fait part respectivement de leur expérience à titre de producteur autonome et comme producteur exploitant une meunerie. Ces derniers



Mme Yolande Rouillard, dont la photo apparaît ci-dessus, est l'agent autorisé pour la vente d'abonnements à LA TERRE DE CHEZ NOUS, dans la région d'Abitibi-est et ouest. Nous espérons qu'elle recevra un accueil favorable et qu'on voudra bien profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS.

On devrait enfin savoir à quoi s'en tenir

C'est demain, le 15 juillet, que le Cabinet Trudeau sera finalement appelé à prendre une décision sur les mesures d'assouplissement réclamées par les producteurs agricoles québécois en rapport avec la politique laitière fédérale 1976-77. L'annonce de la nouvelle devrait être rendue publique d'ici la fin de la présente semaine.

Voilà ce qui découle d'une cinquième rencontre des représentants de l'UPA et des deux fédérations de producteurs de lait industriel et de lait nature du Québec avec des membres du Cabinet, à Ottawa, le 6 juillet. Deux ministres, MM. Marc Lalonde et Jean Chrétien, participaient à cette séance de négociation en présence de 22 députés québécois. L'échange entre les parties a donné lieu à une franche discussion et le ton a été plutôt ferme de la part des porte-parole des producteurs. Il a été souligné entre autre que les demandes du syndicalisme agricole québécois ne signifient pas nécessairement la sortie de nouveaux capitaux à même les fonds publics tout en représentant quand même une économie d'environ \$40 millions pour l'ensemble des producteurs de lait du Québec.

A titre de rappel, voici la substance de la demande formulée par l'UPA et les deux Fédérations spécialisées de producteurs, suite à la résolution déjà diffusée en page 3 de la TCN du 7 juillet:

A) parce qu'on n'a pas les moyens de payer davantage, il ne sera perçu désormais que .65 cents du 100 livres au lieu de \$1.35, ceci sur toute la production éligible au subside fédéral; B) la pénalité additionnelle de \$8.60 sur toute production excédentaire aux quotas de mise en marché étant jugée excessive, voire illégale compte tenu qu'elle excède le revenu net avant subside, il est également convenu de ne retenir qu'entre \$7.75 et \$8 sur chaque 100 livres produit hors quota; C) enfin, la marge de 5.5% prévue en excédent des quotas de mise en marché ne doit plus être considérée comme hypothétique mais comme vraie marge, aux fins de la pénalité de \$8.60, tandis que l'autre pénalité de \$1.35 s'appliquera mais au taux réduit de .65 cents.

ont rappelé que l'information transmise lors du vote du dernier plan conjoint et lors de la signature des cartes d'adhésion avait été valable et suffisante.

D'autres intervenants, le Conseil des Salaisons, et un membre du comité qui représentait l'industrie, M. Jean-paul Butler, ont quant à eux apporté certaines nuances à leur témoignage initial entendu à l'audience du 16 juin. Le Conseil a dit qu'il appuierait finalement le groupe le plus représentatif

de même que M. Butler qui réserve son appui à la Fédération ou à l'Office pour les mêmes raisons. Enfin, mentionnons que l'Office a soumis la "préface" d'un long mémoire expliquant à toute fin pratique pourquoi le système actuel fonctionne bien et pourquoi on ne devrait pas donner suite au projet de la Fédération. Un meunier de St-Pierre de Broughton a également lu un mémoire dans lequel il se dit favorable au statu quo.

Nouveau liquide homogène d'infusion contre la mammite



NITRO-ZOLAC* est absolument homogène. Ses ingrédients actifs ne se déposent ou ne se séparent pas. La dose est uniforme et toujours de pleine force. Nitro-Zolac se vend dans un emballage commode qui renferme tout ce qu'il faut pour un traitement aseptique.

25 canules d'infusion des quartiers
25 badigeons à l'alcool
Une seringue et une aiguille



Offert
uniquement
chez les
vétérinaires



Victoriaville (Québec)
(819) 758-0508

*Nom déposé

Québec rallie les autres provinces à une nouvelle orientation de la mise en marché des oeufs au Canada

Après de laborieuses négociations, qui ont plusieurs fois été au bord de la rupture, les provinces sont parvenues à un accord au sujet de la nouvelle orientation qu'il convenait de donner à la mise en marché des oeufs au Canada. Elles signeront donc possiblement à la fin du mois une nouvelle entente qui remplacera celle qui prévalait jusqu'ici et qu'on a dû reconduire depuis décembre pour assurer la permanence de l'OCCO, ainsi que le maintien du contrôle des frontières et du mécanisme de fixation des prix à partir du coût de production.

L'insistance du Québec à ne pas transférer de pouvoirs, sur une base permanente, à l'Office canadien aura finalement eu raison de la volonté des autres parties qui voulaient tout confier à un organisme central unique, y compris la fixation des prix au niveau provincial et l'attribution des quotas individuels à partir des contingents dévolus à chaque province. Le compromis final préserve l'autonomie des provinces puisqu'il permet la délégation de pouvoirs provinciaux mais non leur cessation.

La nouvelle entente corrige également un certain nombre de problèmes laissés en suspens par l'ancienne. Ainsi la somme des quotas individuels émis ne pourra plus excéder le total du contingent provincial, lequel prévoit désormais une meilleure marge de jeu (105% des unités contingents) pour les quotas non utilisés ou non en production. Cette correction rejoint les deux objectifs des représentants du Québec qui désiraient d'une part assurer une offre adaptée à la demande et d'autre part un traitement équitable pour toutes les provinces et basé sur des définitions sans faille.

Elle ne permet plus également qu'une province exclut du calcul du contingent provincial la part souvent changeante des oeufs directement vendus aux consommateurs. Dans la mesure où cette norme devient "nationale", elle élimine les injustices de traitement entre les provinces. Enfin, en retenant une moyenne de 19 douzaines par pondeuse, l'entente consacre une évolution de la productivité déjà enregistrée par les faits. A ce chapitre, les producteurs auront moins d'argent à dépenser pour produire et autant d'oeufs à mettre en marché à un prix

avantageux. Ils n'auront pas surtout à soustraire de leur paye ce qu'il en coûte pour éliminer les surplus, ou payer les amendes.

Dans sa lutte stratégique pour maintenir ses positions vis-à-vis des provinces avoisinantes, le Québec a jusqu'ici "toléré" un nombre excédentaire de pondeuses. L'OCCO estime à 100,000 oiseaux par mois cet excédent. Ceci représenterait un déboursé de \$100,000 pour la Fédération, (et par ricochet pour les producteurs) si celle-ci devait payer les amendes encourues. À quoi s'ajouteraient les frais d'élimination des surplus et ceux de l'entretien de ces volailles excédentaires. C'est beaucoup payer pour des principes. Maintenant qu'une nouvelle entente permet de les sauvegarder sans frais, la Fédération espère que les producteurs sauront tirer la leçon de la nouvelle situation en réduisant de 6% leur poulailler, de manière à ne conserver que les oiseaux vraiment rémunérateurs.

Une entente qui consacre en fait les principes poursuivis

La nouvelle entente aura en apparence pour résultat de réduire la marge de manoeuvre des producteurs d'oeufs du Québec et de leur Fédération. Les premiers sont appelés à réduire leur production de 6%, la seconde n'exercera plus aussi directement les pouvoirs de fixation des prix et d'émission de quotas individuels. Tels sont en effet à première vue les résultats de l'accord survenu entre les provinces. Plus profondément cependant, elle consacre les principes poursuivis par les producteurs et leur Fédération puisqu'elle assure les objectifs qu'ils ont jusqu'ici poursuivis: des prix stables, basés sur des coûts de production, un contrôle des frontières, un système de contingentement entre les provinces, un ajustement de l'offre à la demande. Elle sacrifie donc, comme le précisait M. Ovila Lebel, l'accessoire au profit du principal.

"Jusqu'ici, ajoute-il, nous avons tiré le maximum de profit d'une entente qui comptait de nombreuses failles. Stratégiquement, il fallait agir ainsi pour ne pas laisser aux autres provinces le soin de bénéficier plus que nous de cette situation. Mais il est évident que celle-ci ne pouvait plus durer sans que soient remis en cause les principes mêmes que nous avons toujours défendus. Il y avait non seulement risque mais effectivement surproduction. Un régime de contingentement ne pouvait pas survivre à pareille poussée. Un jour ou l'autre, il aurait fallu renoncer à fixer les prix à partir des coûts de production et à contrôler les frontières. Maintenant que toutes les provinces sont d'accord pour jouer le jeu, il est temps que les producteurs québécois fassent la preuve qu'ils comprennent les mécanismes en cause et acceptent de produire selon les moyens d'absorption du marché.

M.Q.F.

RÉVEILLONS NOTRE FIERTÉ NATIONALE.

INONDONS LE QUÉBEC DE FRANÇAIS.

PROFITONS DE CETTE ANNÉE POUR FAIRE

SAVOIR AU MONDE ENTIER

qu' "ICI C'EST FRANÇAIS"

Eh!
moi aussi je veux
un chandail
"QUÉBEC FRANÇAIS"



PARTICIPONS AUX OLYMPIQUES À NOTRE FAÇON. PORTONS UN TRICOFIL "QUÉBEC FRANÇAIS"



Chandails

Adultes: \$4.50
Enfants: \$4.00
Commandes postales .50 en plus.

AFFICHE ADHESIVE 3 1/2 x 14 - .50c



Vacances annuelles de l'UPA



Comme d'habitude, les bureaux de la Confédération de l'UPA à Montréal seront fermés pour deux semaines pour les vacances annuelles des employés. Le congé commence vendredi soir, le 16 juillet pour se terminer lundi matin, le 2 août. La TCN du 28 juillet ne sera pas publiée.

Pour les Fédérations de l'UPA de Québec-est, nord et ouest, les bureaux sont fermés du 19 au 23 juillet.

Envoyez le tout à:
MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS
82 rue Sherbrooke Ouest
Montréal H2X 1X3 - 843-8851

NOM:
ADRESSE: VILLE:
NOMBRE: MONTANT TOTAL:
ENFANTS: 6 - 8 - 10 - 12 ☐ AFFICHES ADHESIVES:
DAMES: P. M. G. E. G. ☐ 50c l'UNITÉ
HOMMES: P. M. G. E. G. ☐ VIVRE EN FRANÇAIS ☐
ICI C'EST FRANÇAIS ☐

Une fois l'an, l'Association des grossistes en fruits et légumes du Québec reçoit de façon royale les femmes journalistes de Montréal. Ils intitulent l'événement "déjeuner d'appréciation"... C'est peu dire. Cette année, c'est le Ritz-Carlton et son chef Pierre De-

Pour vous donner l'eau à la bouche, détaillons ce que le chef Pierre Demers offrait pour ce déjeuner exceptionnel: comme entrée des boules de melon au porto, ensuite une soupe froide, le célèbre bortsch russe: base de crème, fines herbes, betteraves fines qui don-

Les carottes, ça pousse tout seul... Mais ça ne se vend pas tout seul

mers, l'une de nos gloires de la cuisine montréalaise qui démontraient leurs talents incomparables dans l'art de la haute cuisine.

M. Léo Déry, de l'Association des grossistes nous disait à quel point il est important d'instituer une promotion efficace en ce domaine. "Nos petits fruits du Québec n'ont pas beaucoup besoin de publicité, ils sont rares et toujours appréciés; cette année particulièrement, la saison des fraises a été mauvaise, nous espérons mieux des framboises. Mais les légumes, c'est autre chose. Nous avons besoin d'en parler. Nous ne pouvons pas évaluer exactement les retombées d'un tel contact annuel avec les responsables des pages culinaires, mais à long terme, c'est sûrement excellent."

nent un ton rosé à l'ensemble. Le plat de résistance révélait tout l'art du grand chef: saumon farci, sauce homard, aromatisé de liqueur et beurre, cette création a remporté la palme l'an dernier au Concours des chefs jugé par les membres du club Prosper Montague. Des légumes québécois savoureux: patates à la lyonnaise, carottes au beurre, asperges fines dans un cœur d'artichaut. On se privait de parler pour mieux déguster... Pour couronner le tout: pêches flambées au cognac. Comme centre de table: de belles fraises juteuses dans leur queue...

Les grossistes en fruits et légumes regroupent une centaine de membres partout au Québec. Le problème le plus marquant pour eux, de dire M. Déry, c'est de parvenir à assurer un approvi-



Le chef Pierre Demers du Ritz-Carlton présente avec une fierté plus que légitime aux journalistes montréalaises ces créations culinaires. De g. à dr. Mmes Julienne Foisy, secrétaire au Marché central métropolitain; Jeanne-Grisé Allard du Bulletin des Agriculteurs; Rosaline Ledoux, de la TCN; le chef Pierre Demers; la Reine des Salades 1976, Mlle Diane Morin; Soeur Monique Chevrier, directrice de l'Institut National des Viandes et Mlle Louise Bureau, rédactrice à la Revue Vivre.

sionnement régulier, adéquat et planifié. Les producteurs de fruits et légumes travaillent chacun dans leur coin. Un jour, un producteur amène au marché 2,000 pommes de laitue, espérant trouver preneur et bon prix.

Sans savoir que son deuxième voisin viendra lui aussi avec une cargaison encore plus considérable. Cela provoque à certains moments des saturations, à d'autres moments des pénuries. Il serait important de voir à planifier les approvisionnements.

Les producteurs ne demanderaient

sans doute pas mieux eux non plus. Le désordre dans les étapes de commercialisation complique la vie de tous les agents. On sait que l'UPA travaille depuis plusieurs années à regrouper en un seul organisme ces différents producteurs. L'Association des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal continue cependant de faire cavalier seul pour le légume frais, tandis que la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec (UPA) travaille à organiser le secteur du légume de conserve. **R.L.**



Boule de salade boule de fraîcheur

Autre intérêt des salades: les gens à la diète peuvent en consommer sans remords car leur apport calorique est relativement faible. Ainsi une pomme de laitue fournit environ 60 calories, une tomate 35 et un concombre environ 5 calories. Attention aux vinaigrettes riches en calories et utiliser à leur place différents assaisonnements et fines herbes pour varier les saveurs. Pour éviter la monotonie, varier souvent les fruits et légumes entrant dans la composition de vos salades.

Si le mot "salade" n'évoque chez vous que de la laitue et des tomates, vous devriez peut-être y réfléchir davantage. En effet une salade, c'est "universel": s'adaptant parfaitement à tous les goûts et s'insérant admirablement dans toutes les sections d'un menu.

Servis nature, les fruits et légumes frais sont à la fois alléchants, attrayants et à leur maximum de valeur nutritive. Ils fournissent des vitamines et des minéraux en quantités appréciables ainsi que des fibres alimentaires. Par exemple, les légumes feuillus, les épinards, le chou, le coufleur, les oignons verts, les piments verts, les navets et les tomates sont d'excellentes sources de vitamine C. Les légumes telles les carottes, les tomates et les légumes fournissent de la vitamine A. Pour leur part, les fruits riches en vitamine C sont: les fraises, les framboises, la cantaloup, les abricots, les bleuets, le melon d'eau et les fruits citrins. Pensez-y, si vous ajoutez une source de protéines (viande, volaille, poisson, oeufs, fromage, noix, légumineuses), votre repas serait tout préparé et cela en un tour de main.

Pour obtenir des idées ou des informations détaillées et à jour sur la préparation des salades de fruits et de légumes, Agriculture Canada met à votre disposition une brochure intitulée: "Les salades". Si vous désirez un exemplaire gratuit de cette publication, écrivez à la Division de l'Information, Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7. Vous y trouverez non seulement des combinaisons heureuses de fruits et de légumes mais aussi des salades en gelée et des salades-repas.

Voici une suggestion de salade gagnante: La "Salade du chef". Cette salade substantielle est une excellente source de protéines et saura sans doute aiguïser l'appétit de tout athlète, amateur ou professionnel.

Alors saluez les Mois des Salades au Canada de même que les Jeux Olympiques, et savourez tous les jours UNE SALADE FRAÎCHE.

SALADE DU CHEF

- 2 tranches épaisses (environ 7 onces) de poulet cuit, en fines lanières
- 2 tranches épaisses, (environ 7 onces) de jambon cuit, en fines lanières
- 1/2 tasse (2 onces) de fromage suisse en lanières
- 2 tomates moyennes, en sections
- 2 oeufs cuits dur, tranchés
- 6 tasses de légumes déchiquetés
- 1/2 concombre tranché
- 1/2 tasse de radis tranchés
- 1/3 tasse de piment vert en dés
- 1/2 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1/4 tasse de vinaigrette française

Mélanger tous les ingrédients, sauf la vinaigrette. Remuer délicatement et refroidir. Au moment de servir, ajouter la vinaigrette. 6 portions. Note: Fournit plus de vingt grammes de protéines par portion, selon la grandeur de la portion!



Étonnante Françoise

de meilleur en meilleur

LES TEMPS MEILLEURS



Étonnante Françoise Gaudet-Smet qui n'a pas fini de nous surprendre. À un âge où la plupart des femmes ne vivent que du passé, Mme Smet plonge tête baissée dans le plus présent des présents. Comme elle sait le dire: "On n'attend pas les temps meilleurs, les temps meilleurs on les invente." Sans répit, depuis des vingtaines d'années, Françoise produit, écrit, parle, invente. Sa sagesse bon enfant, sa truculence audacieuse parviennent presque toujours à amadouer les plus farouches.

Voici que Françoise se fait chansonnier. Elle l'était déjà, sa poésie n'avait été jusqu'ici que parlée. Elle sera chantée. Bien chantée par Étienne Bouchard, dans un long jeu qui comporte une dizaine d'oeuvres où l'on reconnaît la philosophie de base de Mme Smet. Puisés aux sources d'une foi vivante, ces rythmes feront d'excellentes chansons d'optimisme et de joie saine. Maintenant qu'il est courant dans nos églises de chanter n'importe quoi, plutôt que de chanter le bon Dieu sur "Bleu, bleu, l'amour est bleu", les poèmes de Françoise seraient pour la plupart d'entre eux bien-séants et réchauffants. Ce qui ne signifie nullement que ce long jeu ne pourrait servir à détendre et à faire réfléchir ailleurs...

Soulignons l'excellence de la conception graphique de la pochette, du disque où l'on sent encore une fois la main artisanale de Françoise. L'âge d'or de Françoise ce n'est pas l'âge qui dort. C'est un tonique pour nous tous. **R.L.**

MISE EN GARDE

Produits assouplissants

La ministre de la Consommation et des Corporations a mis les consommateurs en garde contre les produits assouplissants que l'on vaporise directement dans les niches électriques.

"Il faut toujours enlever les peluches qui s'accumulent dans les niches, a déclaré un porte-parole du ministère, surtout lorsqu'on emploie des produits assouplissants." Ces produits tendent à augmenter la formation de peluches, surtout lorsqu'on en met trop. Les filtres devraient être nettoyés après chaque usage et le moteur inspecté et nettoyé au moins une fois par an. Ainsi, on évitera l'accumulation de peluches susceptibles de provoquer un incendie.

Rien n'indique actuellement que les vaporisateurs de produits assouplissants causent des incendies; les consommateurs peuvent continuer à les employer à condition qu'ils suivent à la lettre les instructions sur l'étiquette et qu'ils n'en vaporisent pas trop à la fois.



Mon nez dans votre cuisine

L'Alimentation du troisième âge

Par Madame Marguerite Lortie

Technicienne en sciences domestiques ministère de l'Agriculture du Québec

Fabrication domestique du yogourt

Le yogourt est d'origine roumaine et se consomme en grande quantité dans toute l'Europe centrale.

C'est un aliment qui convient bien au régime des personnes du 3ème âge.

Valeur nutritive: le yogourt contient tous les constituants du lait, sous une forme plus concentrée: protéines, graisses, lactose, matières minérales et vitamines.

Digestibilité: le yogourt est plus digestible que le lait. Lorsque les bactéries lactiques du yogourt se multiplient, elles sécrètent des diastases digestives qui, non seulement transforment partiellement le lait, mais facilitent en même temps la digestion des autres aliments. Le yogourt est presque totalement liquéfié dans l'estomac après une heure d'ingestion; par son acidité et ses ferments digestifs, il facilite la digestion; il est de la plus grande utilité dans le cas d'infections intestinales.

Le yogourt est recommandé autant aux personnes faibles, convalescentes ou malades qu'aux personnes en bonne santé.

Comment fabriquer le yogourt à la maison

- Faire bouillir du lait entier ou écrémé pendant au moins une minute. Si on utilise du lait entier, ajouter 1 ou 2 cuillerées à table de lait écrémé en poudre par pinte de lait, avant de faire chauffer; on aura ainsi un yogourt plus solide.
- Refroidir le lait entre 115° F et 118° F.
- Ensemencer chaque pinte de lait avec 2 à 4 cuillerées à soupe (1 once) de culture de yogourt ou 4 onces de yogourt commercial. Mélanger.
- Répartir le lait ensemencé dans des pots ou contenants de plastique; fermer.
- Déposer les verres ou pots ensemencés dans une casserole. Verser dans la casserole de l'eau chaude à 118° F, jusqu'au niveau du lait. Fermer la casserole.
- Après 1½ heure d'incubation, reporter la température de l'eau à 118° F, laisser l'incubation se poursuivre jusqu'à coagulation, ce qui requiert généralement de 2¼ à 4 heures. (La poêle à frire peut servir d'incubateur. Il s'agit simplement d'ajuster la température à 110° F — 115° F, d'ajouter l'eau, d'y déposer les récipients ensemencés et de laisser l'incubation se poursuivre jusqu'à coagulation.)
- Dès que le lait est caillé, mettre les pots au réfrigérateur ou dans un endroit frais. Le yogourt est prêt à être consommé après quelques heures de refroidissement.

Précautions à prendre

Tous les récipients ou ustensiles venant en contact avec le lait ou les cultures doivent être bien lavés et rincés à l'eau chaude.

La culture sert à la préparation d'une pinte de yogourt seulement. Lorsque l'on veut fabriquer à nouveau du yogourt, se contenter d'ensemencer cha-

que veut dire diététique? On a tendance à donner à ce mot un sens particulier: régime, produits vendus dans les magasins spécialisés, pesées strictes, calculs de calories, etc., quand son sens véritable est "l'art de savoir se nourrir."

Sans se faire de la diététique une idée fixe, il faut penser qu'il est nécessaire d'avoir quelques notions d'hygiène alimentaire pour son mieux-vivre et son mieux-être tout le long de la vie. Il y a bien quelques modifications à faire à mesure que les années s'accumulent, mais les principes de base restent les mêmes.

Avoir 65 ans ou 40 ans, à travail égal, le régime devrait être le même, si les habitudes alimentaires sont bonnes. Une ration déficiente en protéides, en calcium, en vitamines a les mêmes inconvénients chez les personnes âgées que chez les plus jeunes. Il faut aussi mettre de côté certains préjugés comme la diminution ou la suppression d'éléments comme le sel, la viande, les conserves, etc., dans l'alimentation par crainte de l'hypertension, du cholestérol ou d'autres malaises; ces régimes incomplets, mal bâtis amènent des troubles parfois sérieux. Pour les restrictions draconiennes, attendre l'ordonnance du médecin.

Pour les personnes âgées qui ont une activité réduite, la diète idéale doit être haute en protéides (protéines), modérée en glucides (hydrate de carbone), basse en lipides (graisses) et riche en vitamines et sels minéraux. La diète est plus basse en glucides et en lipides parce que les besoins en calories sont moindres, le travail physique étant diminué, car les calories qui ne sont pas brûlées par l'activité physique sont emmagasinées dans l'organisme sous forme de graisse. Alors les personnes qui continuent une diète aussi riche que celle des jours de pleine activité, deviennent plus lourdes qu'en santé. L'obésité de plusieurs années prédispose aux maladies du cœur, à l'hypertension ou au développement d'un diabète latent.

Le régime de ces personnes du troisième âge doit contenir autant sinon plus de vitamines, de calcium et de fer, parce que l'organisme vieillit absorbe et utilise ces éléments avec moins d'efficacité.

La ration liquide est importante, surtout en été, elle doit être abondante (eau, jus, thé, café, lait). La répartition tout le long de la journée! Elle aide à maintenir la régularité du rein et de l'intestin.

Il faut répartir son alimentation de chaque jour sur un minimum de trois

que pinte de lait avec 4 cuillerées à table du dernier yogourt fabriqué. Cette pratique peut durer environ un mois. On peut aussi ensemencer le lait avec 4 cuillerées à table de yogourt acheté dans le commerce.

Les personnes qui n'aiment pas le yogourt naturel, peuvent le préparer à la vanille, aux fraises, aux pêches, à l'orange etc., sans en diminuer la valeur nutritive ou hygiénique.

Voici comment:

Ajouter 2 à 4 cuillerées à table de sucre à chaque pinte de lait pendant qu'il chauffe.

Au moment d'ensemencer avec la culture ou avec le yogourt commercial acheté à l'épicerie, ajouter l'essence désirée, ou les fruits désirés.

Ne pas oublier de lire la date limite inscrite sur chacun des contenants de yogourt avant d'acheter. Cette date garantit la fraîcheur et la qualité du produit. Lorsque vous faites vous-même votre yogourt, ne dépassez pas la ration d'une semaine.

repas. Mais prendre quatre repas ou collations par jour est une formule préférable parce que c'est celle qui impose à l'organisme un minimum de fatigue; on a alors:

- Le petit déjeuner traditionnel ou habituel.
- Le dîner, repas substantiel, avec viande ou poisson préparé selon les exigences du régime, et avec légumes verts (frais, en conserve ou surgelés), crudités (salade ou fruits) et fromage.
- La collation, dans la matinée ou l'après-midi, avec un breuvage (non alcoolisé de préférence) et des biscottes selon le travail fourni.
- Le souper, repas léger, avec viande, oeufs, pâté, fruits, dessert.

(N.B. — Éviter les fritures.)

En ne perdant pas de vue la valeur nutritive des aliments disponibles, il importe d'adopter un régime conditionné par son état physique et ses goûts.

mation facile et ne nécessitant pas de préparation culinaire.

- D'une façon générale, les menus et les méthodes de cuisson devront être simples, mais variées.
- On prendra ses repas à des heures régulières dans une atmosphère de calme, et l'on se détendra après le repas même si l'on ne dispose que de dix minutes.

Le guide alimentaire canadien donne aussi ces directives:

Consommer chaque jour:

- Lait — Une tasse et demie.
- Fruits — Deux portions de fruits ou de jus de fruits, y compris une source de vitamine C (acide ascorbique) telle que orange, tomate, pamplemousse, jus de tomate vitaminé.
- Légumes — Une portion de pommes de terre. Plus, deux autres légumes de préférence verts ou jaunes, souvent crus.



Photo: "Le Troisième Âge"

Voici quelques conseils qui peuvent être utiles à ce sujet:

- On choisira volailles et viandes maigres, et on évitera la charcuterie et les abats, exception faite du foie que l'on pourra manger une fois par semaine.
- On préparera simplement le poisson, choisi parmi les espèces qui se digèrent facilement.
- Les oeufs figureront aux menus en quantités raisonnables, malgré la réputation qu'ils ont d'augmenter le taux de cholestérol dans le sang.
- Il sera indispensable d'absorber des produits laitiers, qui sont très digestibles et qui peuvent à l'occasion remplacer la viande et le poisson.
- Le pain, les céréales, les biscottes seront une excellente source de protéines végétales.
- Il sera nécessaire de consommer quotidiennement des fruits, des légumes crus et des légumes cuits.
- On mangera du beurre d'une façon modérée; on pourra y substituer de la margarine à base d'huiles végétales; on ne réduira pas de façon anormale la ration de matières grasses.
- On ne fera pas un usage excessif du sucre et des sucreries, surtout au détriment des autres aliments.
- On boira suffisamment d'eau et de jus de fruits. On n'usera que raisonnablement du café et du lait. On évitera les boissons alcooliques et le vin bien qu'ils ne soient pas interdits au consommateur modéré.
- On ne se laissera pas tenter trop souvent par des aliments de consom-

• Pain — Céréales — Pain (avec beurre ou margarine). Et une portion de céréales à grains entiers.

• Viande — Poisson — Une portion de viande, de poisson ou de volaille. Et de temps en temps, soit une fois par semaine, manger du foie.

(A noter que les oeufs, le fromage, les fèves et les pois secs peuvent remplacer la viande)

Trois fois par semaine (au moins):

- Oeufs.
- Fromage.

Comme conclusion disons qu'un régime sain, suffisant, une alimentation variée et équilibrée évitent les carences et surcharges alimentaires et favorisent donc une meilleure vieillesse.

Le rôle des femmes en agriculture

Le nombre de femmes dans des carrières agricoles a considérablement augmenté en Amérique du Nord au cours des récentes années.

Les femmes occupent maintenant un nombre impressionnant d'emplois agricoles -- depuis les positions d'agronome jusqu'à celles d'inspecteur du bétail ou d'entomologiste. Beaucoup de ces carrières dans les professions agricoles étaient jadis considérées comme des "emplois d'homme".

Dans 70 universités américaines, plus de 25% des étudiants en 1975 dans des sujets agricoles étaient des femmes. Six ans plus tôt, elles ne comptaient que pour 2%. Les sujets les plus populaires sont les sciences animales et les études préliminaires aux carrières de médecine-vétérinaire.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Il faut s'appliquer à diminuer la solitude des vieux..."

"Dernier amour de ma vieillesse
Venez à moi, petits enfants
Je veux de vous une caresse
Pour oublier mes cheveux blancs"

Q - Cette citation extraite d'une chanson bien connue ne reflète-t-elle pas le vœu de toute personne âgée. Je suis cultivateur de 64 ans, père de cinq enfants. J'ai été surpris de la réponse et de la lettre parue le 23 juin où une épouse de 60 ans avait le cœur brisé parce qu'elle avait surpris son mari dans les bras de sa bru.

Pourquoi une mère de 10 enfants a-t-elle le cœur brisé lorsqu'elle voit son époux qui obtient un peu de patience de sa bru. Est-ce qu'elle-même n'abuse pas de sa patience à elle pendant toute une fin de semaine? Pourquoi laisser croire à son mari qu'elle ne l'a pas vu? Pourquoi chercher un coupable? "Venez les bénis de mon Père qui avez fait plaisir aux autres. Dieu m'a créé pour être heureux et rendre les autres heureux."

Comment une mère peut-elle ainsi devenir naïvement jalouse. Ne devrait-elle pas trouver que c'est bien l'un de récolter ce que sa bru a cultivé. Dieu a attaché une récompense au commandement: "Tu aimeras ton père." Celle qui aime son beau-père mérite bien davantage.

S'il est naturel pour les jeunes de faire leur vie en oubliant les vieux, ne devrait-on pas éviter de les éloigner avec des préjugés aussi ridicules qu'anti-chrétiens. Ne pourriez-vous pas utiliser votre tribune si élevée pour convaincre les gens de s'appliquer à diminuer la solitude des vieux.

Grand-père.

R/ Vous soulevez une facette du problème que j'ai complètement laissé dans l'ombre par ma réponse du 23 juin où je me suis montrée aussi "naïvement jalouse" que ma correspondante. J'avoue avoir complètement laissé de côté cet aspect de la question. Le ton de sincérité de la lettre de cette dame en même temps que la mesure et la justesse de pensée qu'elle reflétait ne m'ont pas laissé soupçonner un instant qu'il pouvait ne s'agir que d'un mouvement naïf de jalousie.

Vous ne vous payez probablement pas notre tête, vous signez votre lettre de votre nom véritable et vous semblez tout aussi sincère que notre autre correspondante. Bien sûr qu'il peut y avoir toute la différence du monde entre ce petit "J'ai surpris mon mari dans les bras de ma bru" et les images qui tout de suite viennent automatiquement à notre pensée et l'expression de tendresse filiale et de simple abandon que peuvent représenter des baisers filiaux, même une tête grise qui s'abandonne sur une épaule blonde! Nous avons peur des expressions tangibles d'amour, de tendresse, d'affection. Entre parents et enfants, dépassé un certain âge, il n'y a plus dans certaines familles aucun contact physique. C'est mauvais et il faut le regretter.

La chanson dit bien cependant: "Venez à moi, petits enfants..." Il ne s'agit pas d'une belle jeune femme épanouie qui vient cultiver les élan de son beau-père pour faire ensuite récolter sa belle-mère! Je doute que notre correspondante de 60 ans, qui après avoir eu dix enfants, soit bien intéressée à recueillir les fruits semés par une jeune fille. Sans doute vaudrait-il mieux raisonner autrement, mais la réalité de nos vies, notre éducation, les contraintes sociales et les tabous élevés entre membres d'une même famille ne sont pas favorables aux échanges trop intimes entre brins et beaux-pères.

En admettant que notre épouse de 60 ans ait exagéré et qu'il ne se soit agi là que de marques d'affection profondes et innocentes, l'encouragement à un dialogue ouvert avec son époux ne peut qu'aider à clarifier la situation.

Je suis contente cependant de profiter de cette tribune, élevée ou pas, pour nous inciter tous à penser à nos vieux, souvent et longtemps. À les entourer, à les bichonner, à leur dire qu'ils sont beaux, fins, aimables. Pas seulement une fois par année, mais aussi souvent que les occasions se présentent. La solitude des vieux est effroyable. Rien ne l'éclaire mieux que les sourires et les tendresses de la jeunesse. "Obtenir patience de votre bru", c'est le vœu admirable que je souhaite à tous les bons et honnêtes grands-pères.

Marie-Josée

NATHALIE: Pour un mariage, surtout si la mariée est votre soeur, la robe est de mise. Il faut laisser le costume-pantalon à sa place: pour le sport, les sorties sans façon. Si vous êtes châtaine aux yeux bleus, vous pouvez porter passablement toutes les teintes. Une jolie robe dans le bleu vert vous conviendrait, comme vous le signalez. Pour votre mère la robe avec petite veste est toujours très élégante, à la

fin d'octobre surtout. Pour une femme dans la cinquantaine, les teintes douces sont toujours les plus belles. Le beige très pâle est bien flatteur. Évitez les tons criards, les gros fleuris, les accessoires voyants. Uniformiser les tons dans un beau fondu est toujours préférable aux contrastes violents.

JE L'AIME, MAIS JE N'AIME PAS SON MÉTIER

Q/Je suis une fille de 17 ans. Je fréquente depuis deux ans un garçon de 6 ans mon aîné. Il pense au mariage et à l'avenir. Chose à laquelle je ne pense pas pour l'instant. Je veux étudier et vivre. Mais je crois que je l'aime et ne veux pas le quitter. Je serais prête à l'attendre et peut-être à me marier avec lui, mais le problème c'est qu'il travaille sur la ferme de son père et projette de l'acheter.

C'est une vie que je connais, je suis fille de cultivateur. Je sais que sur une ferme il n'y a pas de place pour les loisirs ou les voyages. Adieu les baignades et les parties. La ferme de mon ami est immense et je déteste traire les vaches et conduire les tracteurs. C'est une vie qui me semble des plus monotones. Je m'ennuie toute seule à la maison, je veux travailler à l'extérieur en informatique.

Lui et moi en avons maintes fois parlé. Vu que nous n'avons pas pris le même chemin, il vaudrait mieux rompre. Il semblait indécis. Je lui ai dit d'y penser toute une journée et de me rappeler s'il voulait me communiquer sa décision. On s'est revu à la sortie de la messe et le petit roman a continué. Cela s'est répété plusieurs fois et on pleurait tous les deux à chaque fois. Il est si tendre et compréhensif. C'est un ami auquel je ne veux faire aucun mal. J'irai au Cégep l'an prochain, j'ai peur de le faire souffrir, car, paraît-il, nos idées changent. Je ne voudrais pas qu'à



À femme aimée, belle couture

4703- La robe soleil pour toutes les tailles Dames 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: \$1.00

7003- L'afghan aux couleurs chatoyantes. Prix: \$1.00

4701- La petite robe simple amincissante. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs 1/2 dans le 45 po. Prix: \$1.00.

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

cause de moi, il reste toute sa vie célibataire. C'est un homme qui a besoin d'aimer. Orientez-moi. Si c'est moi qui décide de le quitter, il est bouleversé et son regard est plein de haine. Lui, il est incapable de rompre.

Pourquoi est-ce ainsi?

R/Vous vivez un drame avec lequel plusieurs jeunes de la campagne sont souvent confrontés. Vous avez commencé très tôt, à 15 ans, à sortir régulièrement avec un gar-

çon plus âgé. Il a son métier de cultivateur. Il y tient. Vous, vous ne vous voyez pas dans la peau d'une fermière toute votre vie.

Vous voulez continuer "de vivre" comme vous dites. C'est bien révélateur de votre état d'esprit. Pour vous, ce serait la fin de quelque chose, si vous décidiez de devenir l'épouse d'un agriculteur. Le travail et ses chaînes vous semblent trop lourds.

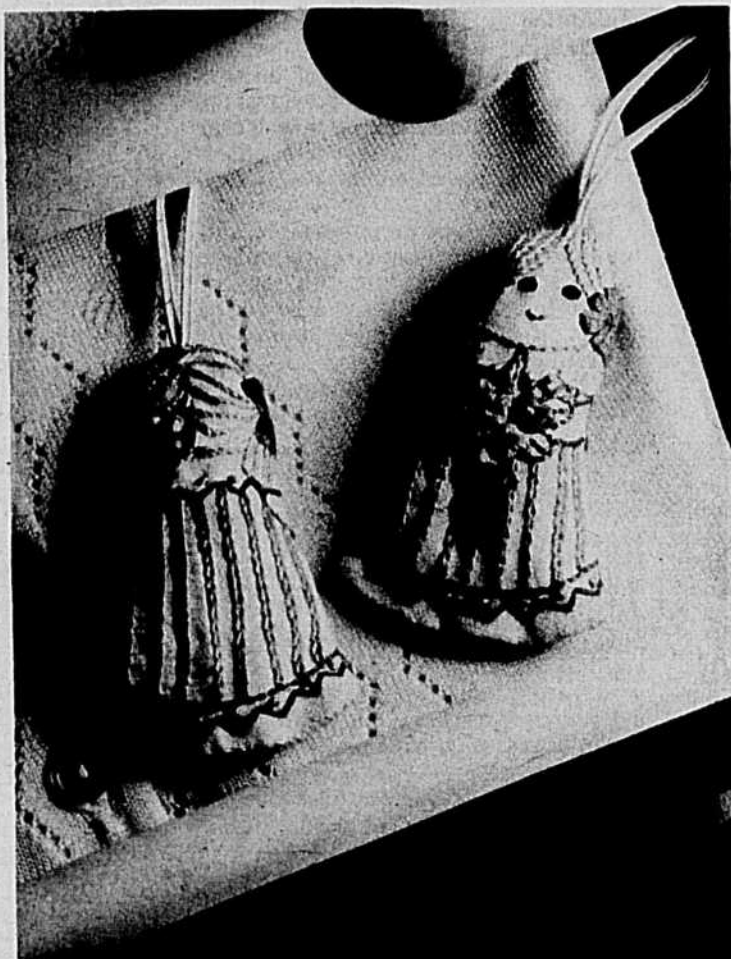
À première vue, on pourrait penser que si vous aimiez vraiment cet homme, vous aimeriez aussi sa profession. Vous en auriez au moins l'illusion. Votre passion n'est cependant pas aussi aveugle. Et c'est tant mieux.

Vous avez commis l'erreur de commencer trop tôt à fréquenter un garçon qui ne pouvait vous convenir entièrement. Il est normal que lui, songe à prendre femme et à s'incruster dans le sol. C'est son idée, son besoin. Vous ne pouvez l'empêcher de le faire. Il ne semble pas y avoir d'autre solution que de le quitter. Le quitter pour vrai. Pas pour deux semaines, pour revenir ensuite et le quitter à nouveau. C'est une question très sérieuse pour lui. Plus tôt vous vous déciderez, plus tôt, il retrouvera son équilibre.

Ne pensez pas que vous brisez toute sa vie. Vous briserez son cœur pour quelques mois, voir une année. Mais ensuite, s'il a autant besoin de réconfort, il trouvera une épouse à son gré.

Domage que les impératifs de la vie agricole rendent les jeunes filles aussi craintives de s'engager pour la vie. En rendant les conditions de travail plus humaines, plus rémunératrices, plus susceptibles de favoriser des vies normales, les jeunes gens auraient moins de difficulté à trouver une compagne.

Patron à 50 sous



SACHETS DE LAVENDE Coupés, cousus, en coton ces sachets de lavande brodés au fil, parfumeront garde-robe et valises de voyage. Modèle No E. N. 2763-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits

UNE MUSIQUE BILINGUE

Avant de céder à la vague olympique qui emporte tout ce qui n'est pas elle, continuons de parler de ce qui fait la trame de nos petites vies à la radio et à la télévision. Je voudrais dire un mot d'une continuité qui va disparaître, avant qu'elle ne soit reléguée dans le tiroir des oubliettes. Saluons bien bas ou bien haut l'équipe qui nous a fait rire depuis quelques années: celle de la Petite Semaine, de l'écrivain Michel Faure et qui a valu à Yvon Dufour de nous dévoiler ce qu'il a probablement toujours été: un puissant acteur comique.

Nous regardons ces temps-ci le meilleur des reprises des autres saisons. C'est presque toujours drôle et piquant. La grosse bouille de Dufour, ses préjugés aussi gros que sa bedaine, son bon cœur noyé dans trois couches de graisse, son personnage, de Québécois

Semaine dernière

RAGOT VERGER
EVAPORA AERE
MALEDICTION
BLEICHOR ET
LOTE AERER A
AI N N T ONU
VRILLER TSAR
EETION BIERE
R HAUTEUR DA
POSE T AN U
FISSURATION
EN EREINTEUR

plus vrai que nature, tout cela contribue à donner au monde de Faure une dimension presque folklorique. Saluons presque aussi bas Olivette Thibault et Jean Besré qui gravitent autour de Dufour agissaient souvent comme des révélateurs. L'émission part. C'est dommage, même s'il vaut mieux partir quand on peut encore être regretté, c'est sûrement de bonne sagesse. Pourvu que l'on trouve à Radio-Canada matière de remplacement comparable.

Parmi les innombrables activités culturelles qui au Québec accompagnent la manifestation olympique, il y aurait lieu de citer des entreprises qui en province rayonnent de vigueur et de brio. Parmi les meilleures, il y a le Centre d'Art d'Orford, foyer intense de musique et de chants. Samedi dernier, pour varier ma programmation culturelle hebdomadaire, je m'en fus en ballade vers St-Benoît-du-Lac et le centre musical d'Orford. Tout au long de l'été, le samedi à 4h, il y a un concert d'orgue chez les Bénédictins. Samedi dernier, Réjean Poirier, un brillant élève de Bernard Lagacé, dans un concert Bach de grande qualité, surtout réservé aux initiés, mais qui peut quand même capter l'attention des profanes dont je suis. Dans l'assistance beau-

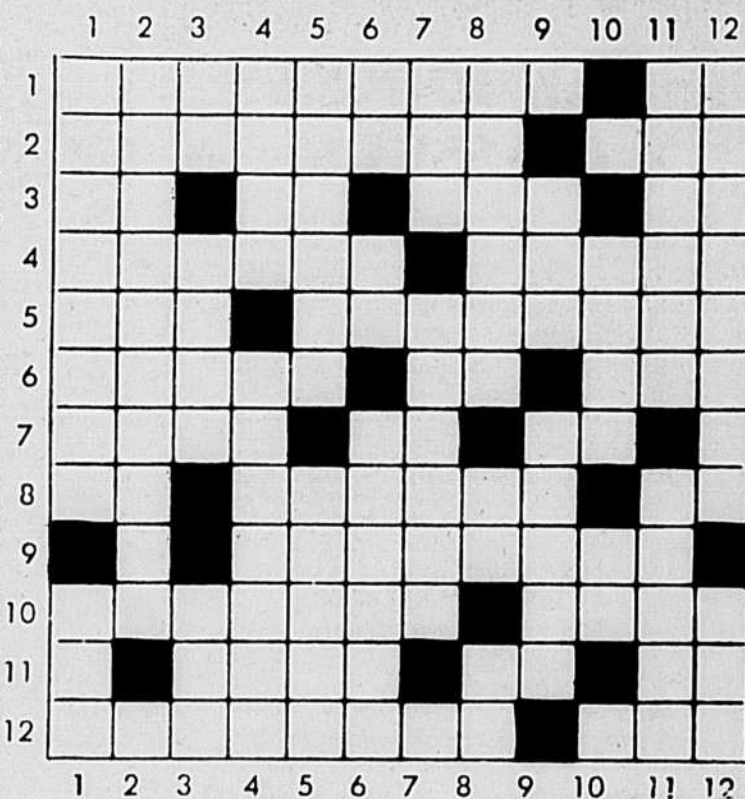
coup de jeunes couples, accompagnés d'enfants de 2, 4 ou 6 ans. Pendant une heure, ces jeunes n'ont pas bronché, ils ont écouté dans la paix. C'est peut-être dans l'événement ce qui m'a le plus frappé. Ces enfants qui doivent baigner depuis leur tout jeune âge dans une atmosphère musicale très riche trouvent matière à distraction dans un événement qui pourrait glacer d'ennui bien des adultes.

Au camp musical d'Orford, on retrouve aussi ce climat riche de culture, de musique, de chants. Des adolescents, des jeunes, des musiciens de tout âge ont la figure presque illuminée par l'intensité de la vie qu'ils mènent. C'est réconfortant et cela rassure sur la qualité de vie d'une minorité certes, mais qui provoque par la richesse de son rayonnement un regain de culture dans la pâte vulgaire de nos préoccupations mesquines. Au programme de la soirée: L'Orchestre symphonique de Hamilton, dont le critique Claude Gingras dit parfois autant de bien que de mal. Presque autant de femmes que d'hommes dans ce groupe et plusieurs orientales. C'était impressionnant de les voir exécuter une oeuvre du Québécois Pierre Mercure. La musique n'a pas de frontière, n'a pas de préjugés, elle n'est heureusement pas bilingue.

Marie-Stéphane

SUR L'EAU- DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N

MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1- Lieu planté de sapins. - À moi.
- 2- Qui concerne l'agriculture. - Large cuvette où se font des ablutions à grande eau.
- 3- Rubidium. - Éminence. - Tamis. - Coups de baguette.
- 4- Crucifère appelé aussi chou marin. - Jeune cochon.
- 5- Plante herbacée, type de la famille des linacées. - D'un rouge éclatant.
- 6- Glucide hydrolysable. - Métal précieux. - Nouveau.
- 7- Né de. - Curium. - Argent.
- 8- Île de l'Atlantique. - Ivoire de morse. - Patrie d'Abraham.
- 9- Qui n'ont pas de pétales.
- 10- Atteint son point le plus haut. - Arbre croissant souvent au bord de l'eau.
- 11- Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. - Caesium. - Éminence.
- 12- Boulette de poisson ou de viande hachés, liée aux oeufs. - Amusement.

VERTICALEMENT

- 1- Instrument dont on se sert pour sarcler. - Mâle de la poule.
- 2- Petit arbre qui se ramifie dès sa base.
- 3- Pascal. - Plante odorante venue d'Orient. - La plus vile populace.
- 4- En outre, de plus. - Coeur d'un tronc d'arbre.
- 5- Collection de personnes ou de choses. - Donne son avis.
- 6- Deux. - Obtenu. - Courant d'eau alimentant un moulin.
- 7- Genre de légumineuses. - Fruit.
- 8- En parlant d'un corps, agir à son tour sur un autre corps dont il a éprouvé l'action. - Coups de baguette. - Cérium.
- 9- Terrain sur lequel on marche. - Première vertèbre du cou.
- 10- Place qu'on doit occuper dans une assemblée. - Obtenu.
- 11- Poisson très vorace. - Lichen filamenteux.
- 12- Bâtiment où l'on tue les animaux destinés à la consommation. - Troublé.

FILMS À LA TV, SEMAINE DU 10 AU 16 JUILLET 1976

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 10 - CFTM

SAMEDI, 17 JUILLET
19h.00 - LE TOUR DU MONDE SOUS LES MERS (Around the World Under the Sea) (5) - E.U. 1966. Film de science-fiction de A. Marton avec Lloyd Bridges, Shirley Eaton et David McCallum. - L'équipage d'un sous-marin atomique doit poser au fond des mers des détecteurs de secousses sismiques.

DIMANCHE, 18 JUILLET
19h.30 - LA VIELLE GARDE REPREND DU SERVICE (The Over-the-Hill Gang Rides Again) (5) - E.U. 1970. Western de G. McCowan avec Fred Astaire, Walter Brennan et Pat O'Brien. - Trois anciens policiers luttent contre un gang avec un frère d'armes d'autrefois.

LUNDI, 19 JUILLET
13h.30 - LA HACHE DE LA VENGEANCE (When the Redskins Ride) (6) - E.U. 1951. Film d'aventures de L. Landers avec Jon Hall, Mary Castle et James Seay. - Les Anglais établis en Virginie cherchent l'alliance des Indiens pour combattre les Français.

MARDI, 20 JUILLET
13h.30 - UNE FEMME SANS AMOUR (The Mating of Millie) (4) - E.U. 1948. Comédie de H. Levin avec Glenn Ford, Evelyn Keyes et Ron Randall. - Une célibataire cherche à se marier pour pouvoir adopter un orphelin.

MERCREDI, 21 JUILLET
13h.30 - "LE SABBRE ET LA FLECHE" (Last of the Comanches) (4) - E.U. 1952. Western de A. de Toth avec Broderick Crawford, Barbara Hale et Johnny Stewart. - Une poignée d'hommes tentent de regagner un fort en traversant un territoire indien.

the Movies) (4) - E.U. 1947. Comédie de R. Alton avec Red Skelton, Virginia O'Brien et Gloria Grahame. - Au temps du cinéma muet, un maladroit rêve de devenir un grand acteur dramatique.

JEUDI, 22 JUILLET
13h.30 - PANIQUE AU MUSIC-HALL (6) - Esp. 1958. Drame policier de A. Santillan avec Philippe Lemaire, Claudine Dupuis et Arturo Fernandez. - Une jeune fille est injustement accusée de vol, puis de meurtre.

19h.30 - L'ENFER EST VIDE (Hell is Empty) (6) - G.B. 1967. Drame policier de B. Knowles et J. Ainsworth avec Martine Carol, Anthony Steel et Jess Conrad. - Trois criminels en fuite se réfugient sur une île occupée par un écrivain et sa famille.

VENDREDI, 23 JUILLET
13h.30 - "TÉMOINS À ABATTRE" (6) - All. 1958. Drame policier de E. Engels avec Peter Van Eyck, Elizabeth Muller et Fritz Tillmann. - Un savant dévoyé poursuit la fille d'un professeur pour s'emparer de la formule d'un médicament miracle.

19h.30 - LES SEPT COLLINES DE ROME (The Seven Hills of Rome) (5) - E.U. 1957. Comédie musicale de R. Rowland avec Mario Lanza, Renato Rascel et Marisa Allasio. - Un chanteur dont la fiancée a rompu la poursuite jusqu'à Rome et s'empare d'une jeune Italienne.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

09h.00 - LE COLLIER DE FER (Showdown) (5) - E.U. 1962. Western de R.G. Springsteen avec Audie Murphy, Kathleen Crowley et Charles Drake. - Deux amis sont mêlés involontairement aux agissements d'un groupe de bandits.

23h.00 - LES FRÈRES SICILIENS (The Brotherhood) (3) - E.U. 1968. Drame de M. Ritt avec Kirk Douglas, Alex Cord et Irene Papas. - Une histoire de règlements de comptes à l'intérieur d'un syndicat du crime.

20h.00 - UNE HISTOIRE D'AMOUR (Love Story) (4) - E.U. 1970. Comédie dramatique de A. Hiller avec Ali MacGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. - Un fils de famille étudiant en droit s'oppose à ce que sa fille vive avec son ex-femme qui s'est remariée à un Noir.

DIMANCHE, 18 JUILLET
14h.00 - LA BRIGADE DES COW-BOYS (Journey to Shiloh) (5) - E.U. 1967. Drame de guerre de W. Hale avec James Caan, Michael Sarrazin et Michael Burns. - Sept jeunes gais du Texas s'en viennent combattre dans les rangs de l'armée confédérée.

15h.00 - LES ECUMEURS DU FAR-WEST (Racketeers of the Range) (6) - E.U. 1939. Western de R. Lederman avec George O'Brien, Marjorie Reynolds et Chill Wills. - Un cow-boy déjoue des voleurs qui s'attaquent aux troupeaux d'une jeune fille.

19h.30 - LA FERME DE CROWHAYVEN (Crowhaven Farm) (5) - E.U. 1970. Drame fantastique de W. Grauman avec Hope Lange, Paul Burke et Lloyd Bochner. - Une femme héritière d'une ferme où elle connaît des expériences horribles.

LUNDI, 19 JUILLET
14h.45 - LA CHEVAUCHÉE DES BANNIS (Day of the Outlaw) (5) - E.U. 1959. Western de A. de Toth avec Robert Ryan, Burl Ives et Tina Louise. - Au Wyoming, un cow-boy tente d'exterminer une bande de hors-la-loi.

MARDI, 20 JUILLET
14h.45 - BRUNO, L'ENFANT DU DIMANCHE (4) - Fr. 1968. Drame psychologique de L. Gospiere avec Roger Hanin, Christian Mesnier et Mary Marquet. - Un peintre divorcé est amené à réfléchir sur sa situation matrimoniale au cours d'un voyage avec son jeune fils.

MERCREDI, 21 JUILLET
14h.45 - LA PROMESSE (4) - Fr. 1969. Drame psychologique de R. Freeman et P. Feyder avec Jacqueline Bisset, Jean-François Maurin et Pierre Zimmer. - Un garçonnet orphelin vivant chez son oncle, s'attache à la maltresse de celui-ci.

19h.30 - NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS (5) - Fr. 1967. Comédie de science-fiction de H. Lanoe avec Jean Rochefort, Macha Méril et Frédéric de Pasquale. - Venus en Bretagne pour faire un reportage sur la naissance de sextuplés, des journalistes doivent affronter des extra-terrestres.

JEUDI, 22 JUILLET
14h.45 - LE PROCES DE JULIE RICHARDS (one Potato, Two Potatoes) (4) - E.U. 1964. Drame de L. Peerce avec Barbara Barrie, Bernie Hamilton et Richard Mulligan. - Un homme s'oppose à ce que sa fille vive avec son ex-femme qui s'est remariée à un Noir.

14h.45 - AU FIL DE L'ÉPÉE (The Devil's Disciple) (5) - E.U. 1959. Comédie dramatique de G. Hamilton avec Kirk Douglas, Burt Lancaster et Laurence Olivier. - En 1777, un pasteur américain est amené à prendre les armes à la suite d'un acte d'injustice d'un général britannique.

19h.30 - JERRY LA GRANDE GUEULE (The Big Mouth) (4) - E.U. 1967. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Susan Bay et Buddy Lester. - Un honnête pêcheur et des bandits se disputent la découverte de diamants.

CHICOUTIMI Canal 6 - CJPM

SAMEDI, 17 JUILLET
19h.30 - LA COLLINE DES HOMMES PERDUS (The Hill) (3) - G.B. 1965. Drame de S. Lumet avec Sean Connery, Harry Andrews et Ian Hendry. - Dans un camp disciplinaire de l'armée, un sous-officier s'acharne sur de nouveaux arrivants.

23h.10 - DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (In the Heat of the Night) (3) - E.U. 1967. Drame policier de N. Jewison avec Sidney Poitier, Rod Steiger et Warren Oates. - Un détective de race noire aide un shérif du Mississippi à résoudre une affaire de meurtre.

DIMANCHE, 18 JUILLET
19h.30 - YUMA (5) - E.U. 1971. Western de T. Post avec Clint Walker, Barry Sullivan et Kathryn Hayes. - Un marshall a pour mission de pacifier une ville où règne le désordre. - Film tourné pour la télévision.

LUNDI, 19 JUILLET
14h.00 - S.O.S. PACIFIQUE (4) - G.B. 1959. Drame de G. Green avec Eddie Constantine, Pier Angeli et Richard Attenborough. - Des naufrages échouent sur une île qui doit être le site d'une expérience atomique.

MARDI, 20 JUILLET
14h.00 - LA REINE DES PIRATES (5) - It. 1961. Film d'aventures de M. Costa avec Gianna-Maria Canale, Massimo Serrato et Livio Lorenzon. - Un due défend un loup de mer et sa fille terrorisée par un tyran.

MERCREDI, 21 JUILLET
14h.00 - TOKYO JOE (5) - E.U. 1949. Drame d'espionnage de S. Heisler avec Humphrey Bogart, Alexander Knox et Florence Marly. - Un Japonais fait chanter un homme dont la femme a trahi la cause américaine.

19h.30 - LA MUSICA (4) - Fr. 1967. Drame psychologique de M. Duras avec Delphine Seyrig, Robert Hossein et Julie Dassin. - Deux époux séparés se retrouvent à l'occasion de leur procès en divorce. - Adaptation par elle-même d'une pièce de Marguerite Duras.

JEUDI, 22 JUILLET
14h.00 - L'ENIGME DU CHICAGO EXPRESS (Narrow Margin) (4) - E.U. 1952. Drame policier de R. Fleischer avec Charles McGraw, Marie Windsor et Jacqueline White. - Des gangsters tentent d'empêcher la veuve d'un des leurs de témoigner en justice.

19h.30 - DU SAMEDI AU LUNDI (5) - It. 1963. Comédie de moeurs de G.

Guerrasio avec Geronimo Meynier, Sandro Panzeri et Marianne Hold. - Deux adolescents connaissent diverses mésaventures en tentant de passer du chocolat en contrebande à la frontière suisse.

VENDREDI, 23 JUILLET
14h.00 - LES REQUIS DE GIBRALTAR (5) - Fr. 1948. Drame d'espionnage de E.E. Reinert avec Annie Ducaux, Louis Salou et Yves Vincent. - Avant la guerre, des services secrets allemands utilisent une espionne pour obtenir des renseignements sur les essais de nouveaux sous-marins anglais.

19h.30 - LE GRAND FRISSON (Live a Little, Love a Little) (5) - E.U. 1968. Comédie musicale de N. Taurog avec Elvis Presley, Michele Carey et Rudy Vallee. - Un photographe fait la connaissance d'une jeune fille fantasque qui lui cause des ennuis.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA - Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA - Canal 9 (CBOFT)

MATANE - Canal 9 (CBGAT)

RIMOUSKI - Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIERE-DU-LOUP - Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON - Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON - Canal 11 (CBFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux îles-de-la-Madeleine.



— Vous allez rire: j'ai oublié mon porte-monnaie.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 17 cents le mot.
Prix minimum \$3.40. Titre en 8 points noirs
capitales: \$2.00. Annonces classées com-
merciales avec ou sans cadre: \$1.10 la
ligne agate. CAS: 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consé-
cutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions:
nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
Les annonces classées sont STRICTE-
MENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement
et les textes doivent être rendus au bureau
de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Tou-
te lettre ou toute demande de renseigne-
ments doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui
achète directement, des mêmes éleveurs
de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS
DES ENCANS. Nous avons toujours un
vaste choix de croisées et pur-sang.
Échanges acceptés. Conditions de paie-
ment jusqu'à 24 mois. De plus, nous
avons 200 vaches et taures qui vèlent
au printemps. Livraison gratuite. Pour
plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein
fraîche ou devant vèler. Livraison gra-
tuite, frais d'interruption acceptés. Aussi
acheteur de troupeau. **ALBERT MAU-**
RICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.:
(819) 845-2149.

HEREFORD enregistrés, génisses et taureaux
1 an, taureaux sont primaires.
MARCELLIN LAVOIE Tél.: bureau
(418) 871-3162. Rés.: (418) 839-8305.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraî-
che vèlent ou devant vèler sous peu, pro-
venant des meilleurs troupeaux de
l'Ontario. S'adresser à **PHILIPPE OUI-**
MET, 3805, Côte Terrehonne, St-Louis de
Terrehonne, Route 344. Tél.: 666-8181

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlent en tout
temps, provenant du Québec ou de l'On-
tario, croisées ou pur-sang. Acheteur de
troupeau laitier. Paiement comptant.
JEAN-MARC LEBLANC INC. St-Syl-
vère, Comté Nicolet. Tél.: 285-2929, 285-
2040, 285-2322.

À VENDRE en bloc troupeau de 30 va-
ches laitières Holstein et 30 taures de 6
mois à 1 an 1/2. St-Félix de Valois. Tél.:
(514) 353-1909.

À VENDRE: 29 vaches Hereford Charoi-
sais; 1 boeuf Limousin 2½ ans; 1 boeuf
1½ an. Upton 549-4935.

HEREFORD enregistrés boeufs primaires;
génisses éprouvées; porcs Tam-
worth enregistrés; truies, verrats, prêts
pour service. **AIME LABONTE,** St-
Gilles, Comté Lotbinière. Tél.: (418)
888-3395.

CHAROLAIS

À VENDRE: 1 taureau Charolais 2 ans
pur-sang enregistré. **LÉO LEFRANÇOIS**
Tél.: (514) 622-4100.

LIMOUSIN

A — taureaux 1/2 enregistrés, prêts pour
service, \$1,000. **B** — réservez maintenant
votre jeune taureau 1/2 Limousin pour
1977. Livraison au sevrage, \$400. Tél.:
(514) 667-0908.

CHAROLAIS

JEUNES taureaux, haute qualité, pur-
sang enregistrés, 7 mois, 3 autres 1 an
1½ ans, plus femelles grande lignée,
bonnes productrices, aucune offre raison-
nable refusée pour acheteur sérieux.
CHARO JAC, Freilighsburg, Comté
Missisquoi. (514) 298-5292.

TAUREAUX à vendre, excellent choix de
3/4 Semintal, Limousin, Galbeah. (514)
264-3322.

VACHES et génisses Charolais pur-
sang à vendre. **FERME RICHARD**
DUFOUR, Les Éboulements, Comté
Charlevoix. Tél.: Ferme: Raymond
Bouchard (418) 635-2883, bureau: Ri-
chard Dufour (418) 549-1474.

À VENDRE: taureau Hereford "Bonté
Tredway Mischief", né le 31 août 1973. Ce
taureau s'est classé 1er sur l'indice du gain
journalier à St-Hyacinthe. **LAURENT**
MERCIER (514) 839-3548.

EN août, troupeau de 31 vaches laitières
Holstein avec quota de consommation
244 lb et transformation 2730 lb. Pike
River (514) 244-8813.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de va-
ches laitières du Québec. Toutes ces va-
ches proviennent des meilleurs éleveurs
de l'Ontario. Vaches de choix vendues
au plus bas prix. **OMER MAISON-**
NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe,
St-Paul-L'Érmitte, Cte l'Assomption,
Route 48; tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres
p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur sang ou
croisées venant de l'Ontario, pesant de
1200 à 1400 lb, vèlent en tout temps, ca-
mion à votre disposition pour la livraison.
S'adresser à **FERNAND CHOUINARD,**
St-Flavie, Cte Rimouski. Tél.: (418) 775-
7018.

VACHES et taures Holstein vèlent en
tout temps, provenant du Québec et de
l'Ontario. **DENIS TRUDEAU,** Ste-Julie,
Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

CHOIX taures holstein pur sang ou croi-
sées venant Ontario, vèlent mai et
juin. Ces taures sont vendues livrées.
Prix spécial pour plusieurs, s'adresser
FERME ÉMILIE CHOUINARD
R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski. Tél.:
(418) 739-4505.

À VENDRE: taures et vaches de choix
vèlent sous peu. Conditions faciles
CLÉMENT CHOINIERE, sortie 37, au-
toroute des Cantons de l'Est, St-Al-
phonse de Granby. Tél.: (514) 378-1842.

SEMENTAL

TAUREAU 3/4, 3 ans, index 125, prime
\$300, lignée Parisien; génisses et vaches
moitié 3/4 et pur sang, aussi vaches com-
merciales et génisses vèlent cette année.
Tél.: (514) 688-6888. M. Walter, Ontario
(613) 525-3379.

CULTIVATEURS laitiers, nous sommes
acheteurs pour fin d'exportation de
vaches ou taures premier veau, en-
registrés ou croisées, vèlent en juillet,
août et septembre 1976. Informations:
Ferme Bernaska, Ste-Pie, Comté Bagot.
(514) 772-2451.

HEREFORD pur-sang sans corne. La-
chute (514) 562-6210.

HEREFORD, 60 têtes, vaches, veaux,
génisses, taureau, bouvillons, vendrais
en bloc ou groupe. (514) 833-5596, après
7h.30.

MAIN ANJOU

À VENDRE
VEAUX pur-sang français, génisses
3/4 et veaux 7/8, poids moyen des
génisses à 2 ans: 1,600 à 1,700 lb.

FERME ROCHERON

518, Chemin du Roy
ST-AUGUSTIN
Comté Portneuf.
Tél.: (418) 878-2051. (418) 878-2542.

À VENDRE: 20 chèvres à St-Timothée,
Comté Beauharnois (514) 373-8075.

À VENDRE: 50 chèvres, 50 chevreaux
et deux boucs, après 21h. (418) 338-1345.

25 chèvres Alpines laitières, jeunes, 8
moutons Dorsets 2 ans enregistrés, in-
cubateurs d'œufs pour poules, faisans, caille,
etc. M. **RENAUD,** (514) 789-5148.

TROUPEAU de moutons et agneaux
Leicester à vendre. 3201, Rang St-Alexis,
St-Luc de Vincennes Tél.: (819) 295-3705.

À VENDRE, Truies et mâles classés de
race Yorkshire ou Landrace. Truies Hy-
brides primées de premier croisement.
S'adresser à **COOPÉRATIVE AGRICOLE**
DE GRANBY. Tél.: (514) 378-7981.

À VENDRE: Verrats Yorkshire classés,
prêts à servir. S'adresser à **JEAN-MARIE**
NADEAU, Ste-Hénédine Dorchester.
Tél.: 935-3366.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage
avec des sujets de race Landrace. **GEO. E.**
MAYRANG, 226, Quintal, Laval des Ra-
pides. 669-7724.

ENGLISH Large Black, British Saddle-
back, Berkshire, Hampshire, Tamworth,
Duroc, Chester White, Swedish Landra-
ce, Yorkshire, Lacombe, hybrides tache-
tés bleu, tous les âges. Catalogue gratuit
de 13 pages illustrant des races enregis-
trées. **TWEDDLE FARMS,** Fergus, On-
tario.

VERRATS Yorkshire prêts pour le
service. **JEAN CHEVALIER,** 570, Point
du Jour Sud, L'Assomption (514) 589-
4905.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'ani-
maux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude,
Cte St-Hyacinthe.
Tél.: 792-3834 (frs virés)

À VENDRE DIVERS

CAGES en broche pour 10,000 pondeu-
ses peut servir pour engraissement vo-
lailler. Prix spécial pour plusieurs. Tél.:
(418) 739-4505.

À VENDRE: nids pour poules; paniers
à œufs; abreuvoirs à poulets; camion 1
tonne pour faire voiture. Upton 549-
4935.

50 arpents de foin debout ou pressé; 800
boîtes de tomates; peintures de portes de
grange avec gond; lieuse à grains 6 pi.;
diverses antiquités. Tél.: (514) 332-2183.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb.
Informations. Lacolle Tél.: (514) 246-
3646.

PORTES de garage; matériaux de dé-
molition, Ste-Ursule, face à l'école Rin-
fret. Tél.: (819) 228-2569.

BOIS de construction à vendre Brute ou
plané au 1, prix spécial pour construction
de granges-étable ou remise, etc. livré di-
rect du moulin aussi matériaux complet
de construction. S'adresser à **GREGOI-**
RE & FILS, Rue Principale, Ste-Clothilde
de Horton. Tél.: 336-5591.

35 arpents de foin à vendre sur le champ
ainsi qu'un yacht. Ste-Perpétue, Comté
Nicolet (514) 525-5536.

À VENDRE: quota de lait naure
classe 1, 1,215 lb par jour. (514)
245-3604.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb
REAL HEBERT INC. 70, Route
139, Wickham. Tél.: (819) 398-6905.

COUPLES DEMANDES

S.M.A.C. DE

QUÉBEC

COUPLE demandé pour travail
permanent dans industrie laitière,
pour le comté de Portneuf, expérience
exigée, très bonnes conditions,
maisons fournies, demander **YVON**
GUERARD (418) 683-1781.

COUPLE demandé pour travail per-
manent dans l'industrie porcine (ma-
ternité-engraissement) dans la région
de Québec, expérience exigée, mai-
son fournie, très bonnes conditions.
APPELER YVON GUERARD
(417) 683-1781.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE à tricoter: Orlon, domestique; lai-
ne à tapis: Poly-on. Coton à tisser: lisières
de Jersey; couleurs assorties, échantillons
gratuits sur demande, bas culottes "One,
Size" \$6.50 la douz. L. **THERRIEN**
INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P
6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières
de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fan-
tasia. G. **LEGAULT,** 5960 Alphonse,
Brossardville.

FOIN CHAÎNE PAILLE

FOIN et mil et trèfle de fère coupe; luzer-
ne de 2e coupe à vendre. R. & R.
PROULX, 3,700 Les 60, Nicolet. (819)
293-5272 ou 5351.

60 arpents de foin sur le champ à ven-
dre. St-Paul d'Abbotsford. Tél.: 469-
3020, 672-5717.

FOIN debout dans 1er rang St-Jean Ba-
ptiste à St-Joachim de Courval. (819)
472-3537, (514) 568-5039.

À VENDRE: 200 tonnes de bon foin pres-
sé, pris sur le champ. Je demande un opé-
rateur de bulldozer pour faire du fossé
chez les cultivateurs. St-Jérôme (514) 438-
3200.

PAILLE à vendre. S'adresser (514)
589-4606.

FOIN à vendre. S'adresser à **ROLAND**
GOSSELIN, St-Odion, après 8h. le soir.
464-2715, livraison Beauce, Bellechasse,
Dorchester.

HOMMES DEMANDES

HOMME ou couple avec expérience
demandé pour l'entretien d'une ferme
mécanisée de volaille, située au nord de
Montréal, très bon salaire, maison four-
nie. Écrire à La Terre de Chez-Nous (Case
112) 515, avenue Viger, Montréal.

HOMME ou couple avec expérience pour
ferme laitière, complètement automati-
que, avec pipeline, excellent salaire et
grande maison disponible. **DAVID FRE-**
METH, New-Glasgow. (514) 435-4725
ou (514) 438-8785.

S.M.A.C. DE

ST-REMI

GÉRANT de ferme, marié, avec ex-
périence, maison fournie, région de
Montréal, bon salaire, Appeler
RAYMONDE PILON, (514) 454-
3996.

MACHINES OUTILLAG

ÉPANDÉUR à fumier Oliver 145 minots
P.T.O. très propre. **LÉON PLANTE**
INC. Ste-Rosalie, 799-3834.

AVONS une très grande quantité de
pneus neufs et usagés de différentes mar-
ques et grandeurs pour tracteur de ferme
et industriel. Prix spéciaux. S'adresser
LOUIDA PAYEUR INC. R.R. 4, Sher-
brooke. Tél.: (819) 569-6141.

ATTENTION

CULTIVATEURS

NOUS avons en main un choix exception-
nel de machinerie agricole usagée tel que:
fourragères de toutes marques avec at-
tachements désirés; bolles d'ensilage de
toutes marques; souffleurs à silo; plan-
teurs à blé d'Inde de 2 à 4 rangs; faucheu-
ses-conditionneuses motorisées ou tra-
nchées de toutes marques; combinés mo-
torisés à grain et avec attachement mal-
grain; semoirs à grain; épandeurs à fumier
de toutes grandeurs; aussi pipeline DeLa-
val et maisons mobiles; vendons, aché-
tons et échangeons tracteurs usagés.
CHARTIER & NOEL INC. Équipement de
ferme, 571, boul. Est, Louiseville.
Tél.: (819) 228-5117 ou 228-2759. Abitibi:
Fernand Lemieux. Tél.: (819) 787-2531.

BULK TANKS

DISTRIBUTEUR. Vente, échange, in-
stallation. Zero, DeLaval, Dari Kool, Milk
Keeper, W.C. Wood 150 à 2,000 gallons.
Livraison partout. Ferme ou téléphoner à
FERNAND LEFEBVRE, Cap-Santé.
Cte Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

À VENDRE: bassins en acier inoxydable
sans soudure environ 1,200 gallons pour
réserve d'eau d'érable; tracteur au gaz
et à l'huile; fourragères 1 et 2 rangs
4, 6 et 8 coupe; monte-fourrage Dion
et Ford; herse à roulettes semi-portées
hydrauliques et traînantes; chartrues 2, 3
et 4 raies ordinaires et à versoirs, enfin
toutes sortes de machines agricoles. Spé-
cialité: ponts de ferme toute hauteur et
toute longueur; fosses septiques de 750
à 10,000 gallons. Une visite vous convain-
cra. **PAUL-ÉMILE JETTÉ,** Ste-Scholasti-
que, Cte Deux-Montagnes. Tél.:
258-3984.

NOUS FAISONS l'achat, la vente et l'é-
change de machinerie telle que "loader"
de 2 à 5 verges, "skidder" de toutes mar-
ques, "pulp-jak", "backhoe" sur roues,
bulldozer, camion 10 roues avec chargeur,
chenille avec remorque, "hv-hoc", droit,
de toutes marques, remorques, de toutes
dimensions. Communiquez Notre-Dame
du Lac. Tél.: (418) 899-6840.

CHAÎNE DE SCIE

N'achetez pas de chaîne à scie avant
d'avoir vu notre catalogue gratuit. Faites
des économies colossales sur nos produits
supérieurs: chaîne en boucles, et bobines,
barres-guides, pignons, limes, meuleuses,
coins et autres accessoires de scies. Écri-
vez aujourd'hui même. **ZIP-PENN CO**
L.TÉE, Dept. Q4, Box 5877 A, London,
Ontario N6A 4L6.

FOURRAGÈRE Dion avec faux à blé
d'Inde, faux et pick-up à foin; souf-
fleur blé d'Inde; Dion, attachement
pour commander les voitures automati-
que. Napierville (514) 245-7117, 245-
7101.

BATTEUSE moissonneuse Inter 315,
4 ans d'usage avec table à grains et pick-
up. Prix demandé: \$11,000. Pour infor-
mations (514) 427-3930.

CHOPPER New-Holland no 33; moulan-
ge mixeur New-Holland no 351, 2 ans d'u-
sage. (819) 828-2964.

TRACTEURS Massey-Ferguson 175,
165; semoirs à blé d'Inde; boîte ensilage;
wagons neufs 9 tonnes \$650.00. New-Holland;
fourragères International, New-Holland;
presse à foin 27 D. **MARCEL LALIBER-**
TE, St-Isidore. 646-5267.

PICK-UP 1 tonne G.M.C., 1973, mo-
teur 350 en parfaite condition. S'adres-
ser (819) 293-5515, Nicolet.

À VENDRE: presse à foin Massey-
Ferguson 124 en excellente condition, un
an d'usage. Pour plus d'informations.
Tél.: (514) 245-7072.

ARRACHEUSE à patates 2 rangs Allis
Chalmers en bonne condition à vendre.
L'Assomption (514) 589-4809.

PRESSE N.H. modèle 268 avec lance-
balles; 4 presses New-Holland 270 et 69
usagées avec ou sans lance-balles; 4 mou-
lins à faucher 7 pi. Massey-Ferguson et
Inter; 2 faucheuses conditionneuses Hes-
son modèle PT 10 et Oliver; 2 râteaux
fileurs New-Holland et Massey-Fergu-
son, 4 conditionneurs à foin New-Hol-
land, New-Idea et Oliver; 3 fourragères
New-Holland modèle 880 717 et 707
avec nez à maïs; 1 rang et 2 rangs; 1 cas-
seuse à épis de maïs New-Idea 2 rangs
avec épelucheuse 12 rouleaux; 1 char-
trée Hydreon 4 versoirs de 14 po.; 3 char-
trées Massey-Ferguson et Inter 3 versoirs. Tou-
tes ces machines sont usagées et en bon
ordre de marche. **BERTRAND BENOIT**
Ste-Brigitte des Saults, Comté Nicolet.
Tél.: (819) 334-2922.

À VENDRE: moissonneuse automotrice
International no 91 avec pick-up à andain
en très bonne condition. **REMI NOEL,**
Ste-Anastasia, Comté Mégantic. GOS
280 (819) 389-5472.

PLANTEUR à légumes; combine à
1 rang avec empoucheur; hache coton à pa-
tates, 1 rang. Le tout est en parfaite con-
dition. (514) 245-3514.

À VENDRE: une andainneuse Massey-
Ferguson no 34, 10 pi. de large. (514)
798-2359.

À VENDRE: écurier idéal 120 pi. de
chaîne, palettes de 3 pouces montée de
30 pi. **DANIEL TURGEON,** St-Isidore,
Dorchester. (418) 646-5902.

GIROFANEUR Ford 4 toupies comme
neuf; presse M.F. no. 10 à la corde; fau-
cheuse M.F. à courroies; tracteur Ford
Jubilee, parfaite condition. **PHILIPPE**
FILLION 644, Grande Côte, Boisbriand
(514) 621-7418.

TRACTEUR à chenille International
TD-5 diesel, 1968, chargeur droit, prise de
force et attachement trois points, perfec-
te condition. \$5,500. (514) 742-8859.
Martyal.

TRACTEUR à chenilles International
TD-5 diesel, 1968, chargeur droit, prise de
force et attachement trois points, perfec-
te condition. \$5,500. (514) 742-8859.
Martyal.

PRESSE à foin no 10 Massey-Fergu-
son aussi conditionneur à foin (418)
828-9335.

À VENDRE: tracteur Case 870 avec
cabine, très propre de 80 forces, nouveau
modèle; chartrée 3 raies Massey-Fergu-
son no 82. Tél.: 293-6376.

SÉCHOIR à maïs M.C. continu, mo-
dèle 600, en parfaite condition. 347-6674.

À VENDRE: casseuse égrenuse 2 rangs
New-Idea en bon état. Upton (514)
549-4774.

SILO
SILO ACIER GALVANISÉ
SILVER SHIELD
Silo d'acier galvanisé Silver Shield — silo à grain — séchoir à grain — élévateur à godet — cribble — silo pour ensilage — silo à maïs, humide meunerie de ferme — ventilateur à grain.

Service d'un ingénieur agronome
O. LEBRUN & FILS INC.
63B, rue St-Laurent
Maskinongé, Qué.
J0K 1N0
Tél.: (819) 227-4908

SILO
SUPÉRIEUR
Div. Ralston-Purina
du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
 - Finitions intérieures uniques
 - Rapidité d'érection
 - Facilité de rehaussement
 - Sécurité maximale
 - Apparence inégalée
- C.P. 61 Granby, Cte Shefford, P.Q.**
Tél.: (514) 378-5856
- &**
C.P. 2199 St-Romuald, Cte Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

PIERREVILLE Comté Yamaska, 297 acres, 200 culture, porcherie neuve, capacité 1,200 porcs, machinerie. LIONEL DUPUIS, Pierreville, Route 226, Québec J0G 1J0.

STE-VICTOIRE, Comté Richelieu, ferme laitière 156 arpents, 7 boeufs, 72 têtes, 50 laitières, quota lait industriel, silo 18 x 50, maison, bâtiments parfait ordre, roulant, tracteur neuf. (514) 782-2336.

FERME avicole 43,294 pi., quota poussins mêlés; porcherie avec fosse à purin moderne, équipée pour maïs humide, capacité 500 porcs; troupeau Hereford, environ 100 têtes, 350 arpents de terre, 240 culture, 80 drainées; maison briques, chauffage eau chaude; maison bâtie 1973; chauffage électrique, avec ou sans roulant. SIMON DUPUIS, 15, Pays Brulé, Baieville, comté Yamaska. (pas d'agent).

BELLE ferme environ 180 arpents, 60 têtes, quota nature 400,000 lb, 2 maisons grange-étable, silo ciment, pipeline, trousseau, réservoir en vrac, MME LUCIENNE GATIEN, St-Marc sur Richelieu, 621, rang des Trente. VOL 2E0. Tél.: 584-2073.

ST-EDWIDGE, 20 milles de Sherbrooke, ferme laitière 532 acres, 170 en culture, 130 en pâturage, érablière, bon bois 2,500 cordes, quota 500,000 lb lait industriel, 130 têtes, 65 Holstein dont 32 enregistrées, très bonnes bâtisses, maison idéale pour 2 familles, AUBAINE, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE, COURTIER, (819) 569-9114, Normand Lapointe, agent (819) 569-7795.

A Mont St-Michel, près de Mont-Laurier, Comté Labelle, ferme de 240 arpents, 210 en culture et 30 acres boisées, maison de construction récente (55 x 30) grange étable, atelier, ruisseau sur le bord de la Lièvre, pas d'agent. Informations SERGE TESSIER, 232, 36e Avenue, St-Antoine des Laurentides (514) 438-1785.

ATTENTION, ferme laitière avec 125 têtes et roulant 245 acres, chambre à lait, pipeline, maison 8 pièces, 2 silos, une des plus belles fermes au Québec, Comté Argenteuil (frais vires) Paul Major (514) 331-7301. LE PERMANENT COURTIER.

IMMEUBLES GRANBIEN REALTIES INC.
(514) 378-0131

FORMIDABLE, construction impeccable, ferme 550 arpents, stabulation libre, équipement de ferme ultra-moderne, 200 têtes Holstein, quota de lait 1,300,000 lb, cause de vente, maladie. Appelez Clarisse ou Henri Dénicourt.

ST-PAUL d'Abbottford, très beau verger tout équipé, entrepôt frigorifique avec en plus exploitation laitière (25 vaches) et érablière 1,200 vaches, situé juste au pied de la montagne, magnifique maison antique en pierre des champs, c'est unique. Appelez Clarisse ou Henri Dénicourt.

CANTONS de l'Est, ferme laitière 375 arpents de terre arable, traversée par une rivière, excellente maison de 9 pièces, étable munie de pipeline 6 un, 3 silos, 145 têtes Holstein dont 76 lactation, quota lait industriel 800,000 lb, équipement proportionnel à l'importance de la ferme Appelez Mme Lépine.

FERME laitière 260 arpents, roulant bon état, financement disponible, prêt agricole Fédéral \$96,000,00 pour 26 ans, étable 34 x 150 avec pipeline, réservoir en vrac 1,000 gallons, 1 silo 20 x 50, maison de 7 pièces, pour informations, Mme Lépine.

GROS revenus; terre organique 800 acres, comté de Rouville, 200 acres cultivées pour oignons et carottes, grosse machinerie, 2 entrepôts, revenus bruts: \$175,000 an. Jacques ou Francine Giroux.

ROUGE-MONT, pays de la pomme-verger de 2,100 pommiers, machinerie A-1, érablière 20 arpents, terrain 96 arpents, aussi cottage neuf 9 pièces, impeccable, Jacques ou Francine Giroux.

TERRE St-Grégoire, Comté Nicolet, route principale, 60 arpents culture, 3 boeufs, petite rivière, remise, étable, sans maison, soir (418) 883-3611.

STE-ROSALIE: comté Johnson, porcherie moderne capacité 1,100 porcs, possibilité 1 800, 15 arpents de terre, maison neuve. (514) 788-2022.

FERME À VENDRE
UNE ferme porcine située près de La Broquerie, une Communauté française au Manitoba.
Incluant: 120 acres de terre, une porcherie moderne de 5 ans, sur charpente, plancher de lattes, fosse de 36' x 24', adaptée à la mise-bas, truies taries ou de la mise-bas au finissage.
garage 24' x 36' et grenier 12' x 40'.
Pour plus d'informations, écrire à: THE MANITOBA AGRICULTURAL CREDIT CORPORATION
1500, Notre Dame Avenue
Winnipeg,
Manitoba R3E 0P9
Attention: D.A. Parnell

BESOIN immédiatement petites fermes, maisons de campagne ainsi que fermes laitières très bien mécanisées. S'adresser à IMMEUBLES CHATELAIN COURTIER (514) 469-2839 ou (514) 378-3009.

PARTICULIER cherche ferme laitière avec ou sans roulant, maison, bâtiments en bon état, Comté Lotbinière ou environs. (418) 926-3043.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulements, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.
EDDY NOLETTE
Ham-Nord
Cte Richmond
Tél.: (819) 344-2440

L'HOMME DES TERRES ÉTIENNE FEKETE
J'ai une grosse clientèle qui cherche des terres partout dans la belle province. Service efficace et rapide, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou m'écrire Mail Monténach, Beloeil.
MONTREAL TRUST COURTIER
(514) 467-1120 ou 464-2063

VOULEZ-VOUS VENDRE
Nous avons des acheteurs sérieux pour fermes de 90 à 400 arpents, dans un rayon de 100 milles de Montréal.

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE VAUDREUIL-SOULANGES
Tél.: (514) 455-3375
Tél.: (514) 371-5777

ENCANS PUBLICS

ENCAN
pour
MM. LEBLANC ET FRÈRES
635, Haut St-Amable St-Barnabé Sud, Cte St-Hyacinthe, à 1/2 mille du village.
Mercredi, 21 juillet 1976, à 1 hre précise.

SERA VENDU: 103 têtes d'animaux Holstein de choix toutes claires de test fédéral. Comptant: 90 vaches à lait dont 20 fraîche vèlées, 5 vèlent sous peu, 10 vèlent en Août, 5 en Septembre, 6 en Octobre, 4 en Novembre, la balance vèlant en tout temps de l'année, 5 taures vèlant en juillet, 4 à l'automne, 11 génisses du printemps, 1 taureau du printemps, 1 taureau pur sang de 2 ans.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: 1 refroidisseur de lait de mille (1,000) gallons De Laval, 1 laveuse automatique pour refroidisseur De Laval, pipe line De Laval, installation pour 114 vaches, 6 unités, compresseur De Laval 40 pi cube, 3 forces.
Quota de lait de consommation: 2110 lb par jour; transformation 9818 lb matière grasse.

EQUIPEMENT D'ÉTABLE AU COMPLET: 2 nettoyeurs Houle avec grosses chaînes 1/2 dont avec montée mobile de 75 pieds, environ 360 pieds de chaînes, l'autre montée mobile de 55 pi. environ 310 pieds de chaînes, toutes les stales de l'étable, 55 abreuvoirs, 3 fannes automatiques, videur à silo Patz avec moteur 5 forces ajustables de 14 à 20 pieds, 2 tondeuses à animaux, 2 batteries électriques, brémeuse à mouches.

MACHINERIE: Fouragère New Holland modèle 717 avec nez à maïs 2 rangs et faux à foin 6 pi. peu usagée, 2 voitures Dion 16 pieds avec 2 rabatteurs, souffleur à ensilage Dion modèle éléphant avec 60 pi pieds de tuyaux, épandeur à fumier Georges White 140 minots prise de pouvoir, remorque 2 roues, 2 monte-balles 24 pieds herse à ressorts 2 panneaux traînants, générateur 15000 mille watts, 2 silos de bois 12 x 24.

Cause de l'encan: Abandon de l'industrie laitière.

Condition: Argent comptant ou prêt de Banque. Pour plus amples informations ou demande de crédit s'adresser à (514) 792-5114 ou

RAYMOND LEBLANC
Encanteur
Cantine sur les lieux

ENCAN
pour M. GILBERT REBMAN
14 de mille du village de
ST-ARMAND (Cte Missisquoi)
Mercredi le 4 août 1976 à 1 h.30 précise
SERA VENDU un très bon troupeau de 66 têtes d'animaux Holstein de choix toutes claires au test fédéral.
Ce troupeau comprend 47 bonnes jeunes vaches dont quelques fraîches — pulsières dues pour vèler sous peu et d'autres en Octobre et Novembre; et 19 belles taures saillies dont 5 dues pour vèler.
La majeure partie de ces très beaux sujets

d'élevage proviennent d'insémination artificielle et sont inséminés.
Cause de l'encan: Abandon de l'industrie laitière

Conditions: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud Cowansville, Qué.

VENTE PAR ENCAN
Vendredi le 16 juillet 1976 à 1 h. p.m.
SUR LA FERME DE M. ADJUTOR TREMBLAY
Rang St-Paul,
NOTRE-DAME-DE LA DORÉE
Comté Roberval
Lac St-Jean

La ferme est située entre La Dorée et St-Félicien.
SERA VENDU: 41 têtes d'animaux canadiens comprenant 33 vaches laitières dont 2 fraîche vèlées et 5 autres mettront bas en août et septembre, 7 taures de 2 ans, 1 taureau de 3 ans pur-sang enregistré.
LA LAITIÈRE comprend: 1 réservoir en vrac Wood capacité de 3,600 lb; pipeline DeLaval en acier inoxydable, 3 unités, capacité de 36 vaches; compresseur modèle 74. Le tout 2 ans d'usage; réservoir à eau chaude, ventilateur de laiterie, 2 chaudières de trayerie.

LA MACHINERIE comprend: TRACTEUR Oliver White 1270 diesel 1975, servo-direction, 2 sorties d'huile, seulement 186 heures d'ouvrage; charrette à 3 roues Massey-Ferguson; presse à foin Massey-Ferguson; râtelier de côté International; herse traînante; 2 wagons sur pneus; monte-balles de 32 pieds avec moteur; épandeur d'engrais; vis à grains; batteuse sur pneus; chargeur à fumier arrière; scie ronde; sleigh; tondeuse électrique (animaux); 25 carcans et 20 abreuvoirs à vaches et autres articles trop long à énumérer.

Condition de l'encan: argent comptant. Cantine sur les lieux. Cet encan est fait par

ALAIN DEBLOIS
Encanteur licencié
St-Claire (Dorchester)
Tél.: 883-3653, 885-4027

Toujours acheteur de terres ou roulant, coupe de bois et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

ENCAN
mardi le 20 juillet à 1 h30 pour
M. GÉRARD VARY
no 331, Rang Bord de l'Eau
ST-MARC-SUR-RICHELIEU
Comté Verchères

SERA VENDU: un excellent troupeau Holstein croisé clair de test fédéral comprenant 53 têtes dont 30 bonnes jeunes vaches dont 8 sont fraîche vèlées, 6 vèlent sous peu, 12 vèlent octobre et novembre et seront examinées par vétérinaire, 4 en différents temps, 7 taures de 2 ans vèlant septembre et octobre, 7 taures de 1 an h non saillies, 4 taures de 9 mois, 4 génisses du printemps, 1 taureau de 16 mois pur-sang enregistré avec papiers, provenant de la Ferme Chagnon de Coaticook, dont le père Scelling Rock Man, excellent, la mère Chacook, Hartog Citation, ex. 1 étoile, fille directe de-Rosa-f Citation R, en 11 lactations: 265,086 lb de lait et 8,025 lb de gras, la mère classée, très bonne.

Une partie de ce troupeau est descendant d'insémination artificielle. Moyenne de gras 3738.

Attention sera vendu un quota de lait nature de 623 lb par jour.
Transformation Classe 2, 3884 lb gras.
PIPELINE complet DeLaval 3 unités pour 35 vaches avec compresseur DeLaval no 75 avec moteur 2 forces; réservoir en vrac DeLaval 33 bidons; chaudières de trayerie DeLaval; nettoyeur d'étable Lajoie avec 265 pi. de chaîne avec transmission et montée mobile de 70 pi. Safetyway. Attention sera vendu un débouleur de silos Patz de 16 pi. ajustable à 18 pi. Tous les abreuvoirs de l'étable et les stales pour 49 têtes. 300 balles de paille; la balance de l'ensilage de blé d'Inde; 6 poches de semence de blé d'Inde à ensilage; quantité de bois de sciage de toutes sortes; quantité de vieux fer; 3 réservoirs de 200 à 250 gallons avec flottes; 3 batteries électriques pour clôture; petit poêle de garage; un écorneur; tracteur Massey-Harris 101 Junior; 2 bicyclettes ainsi que beaucoup d'autres choses trop long à énumérer. Sera aussi vendu 5,000 balles de foin. Cause: abandon de l'industrie laitière. Considération argent comptant ou prêt de banque accepté.

Pour informations: (514) 584-2175 ou

GEORGES ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
St-Barnabé Sud
Comté St-Hyacinthe
(514) 792-3595

NOTEZ BIEN
LE nouveau numéro de téléphone et la nouvelle adresse de:
GEORGE GOGGIN
Encanteur licencié bilingue
B.P. 158 A, Black Lake
Route 265 entre St-Ferdinand et Black Lake.
Tél.: (418) 428-3875.

ENCANTEUR
Vous qui désirez faire encan de troupeaux, de roulant de ferme, de boutique de forge, de ménage de maison, liquidation de magasin, etc. Adressez-vous à des Experts: COLBERT & FRÈRE INC. Ste-Georgette, Cte Nicolet. GOX 250. Tél.: 297-2711. 297-2420. Encanteur licencié.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LEO DASTOUS, Encanteur licencié bilingue, LAURIÈREVILLE, CTE MEGANTIC. Tél.: (819) 365-419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIÈREVILLE.

CULTIVATEURS!
Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privement ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 2050 Brébeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660. bur.: (514) 527-3066.

ATTENTION!
ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1976, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra. Il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GÉO-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
Cte St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

CULTIVATEURS
qui projetez de vendre ce printemps, vous avez sans doute pensé de le faire par encan. J'offre mes services pour tous genres d'encan et je suis toujours acheteur de terre, roulant et coupe de bois.

S'adresser à
ALAIN DEBLOIS
Encanteur licencié
St-Claire, Dorchester
Tél.: 883-3653 ou 885-4027

Nouvelles d'oeufs

— Les États-Unis demeurent le principal pays producteur d'oeufs au monde devant la Russie, le Marché Commun et le Japon. Chez nos voisins du Sud, la production en 1976 sera légèrement supérieure plus 1% à celle de 1975 (64.3 milliards), mais inférieure à celle de 1974 (65.9 milliards).

— Un incendie a causé des dommages estimés à 9 millions et complètement détruit les installations de la Cal-Maine Foods Inc., à Bethune en Caroline du Sud. La perte inclut 1.2 millions de pondeuses et 16 édifices entièrement automatisés. Cent dix employés sont ainsi en chômage forcé. L'incendie, vu l'importance de ce producteur, le plus gros d'Amérique a immédiatement eu pour effet de hausser le prix des oeufs de 1 cent la douzaine.

— Même si la production des oeufs en France devait progresser de 7% en 1976 le Marché Commun produira moins d'oeufs cette année qu'en 1975. Cette diminution serait attribuable à l'évolution de la situation en Belgique, au Royaume-Uni et en Allemagne de l'Ouest. En Angleterre, le prix des oeufs est tombé à 30 cents la douzaine au cours de l'été dernier avant de remonter à 52 cents en octobre 1975. Vu que les producteurs continuent de surproduire, on s'attend à une nouvelle chute des prix en 1976. En Italie, la production devrait diminuer de 2% et passer de 11.7 milliards d'oeufs à 11.4 milliards. Ailleurs en Europe, le Danemark devrait réduire sa production de 6% pour atteindre le palier de 1.2 millions d'oeufs.

— Au-dessus de 24°Celsius, les poules pondent moins et produisent des coquilles plus minces. Elles se mettent aussi à haleter quand elles ne souffrent pas de prostration calorifique. C'est que les pondeuses compensent les températures élevées ambiantes en diminuant leur consommation d'aliments. Pour pallier cette réaction, on peut soit utiliser des rations alimentaires à contenu énergétique plus faible — ce qui oblige la poule à manger davantage; soit maintenir ce contenu énergétique en augmentant par contre la concentration en protéines et en autres éléments nutritifs.

— Règle générale, les ventilateurs de grand diamètre, sont plus efficaces que les petits. Avec un moteur de 1/3 de cheval-vapeur, un ventilateur de 914 mm peut procurer une économie énergétique de 70% par rapport à celui de 610 mm. Pour des pales de dimension équivalente, le plus petit moteur se révèle le plus efficace, car s'il fournit moins d'air, il consomme beaucoup moins d'électricité. Il semble en outre que dans ce secteur, les ventes à bon marché ne soient pas payantes. Telles sont du moins les conclusions des chercheurs de l'Université Cornell aux États-Unis qui ont étudié la question.

— Il est plus efficace de tuer les insectes à l'aide de l'électricité qu'avec des insecticides, à condition de disposer

ATTENTION
CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit, au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC, Tél. (418) 453-2681.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan: je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE — Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

VOUS FAITES ENCAN VOUS VENDEZ SANS ENCAN POUR LE MAXIMUM DE \$ \$ \$ \$ \$ LA SOLUTION MARCEL CUSSON ENCANTEUR LICENCIÉ ST-ANTOINE SUR RICHELIEU 787-5430.

FERMES DEMANDÉES
Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulements, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU
ENCANTEUR LICENCIÉ
Tél.: (819) 362-7674
Commerçant de terres et roulaux
R.R. 2 Plessisville.

ACHETEUR — VENDEUR
DE vaches ou de taures croisées ou pur-sang. Comme par les années passées, toujours acheteur de terres et roulaux, aussi à votre service pour tout genre d'encan.

LUCIEN HOULE
Encanteur licencié
St-Albert
Cte Arthabaska P.Q.
Tél.: (819) 353-2270.

COMME par les années passées, je suis toujours à votre disposition pour tous genres d'encans. J'ai toujours des fermes et maisons de campagne à vendre. JULES GRIMARD, encanteur licencié, Ham-Nord, Cte Richmond. Tél.: (819) 344-2227.

d'un moyen efficace pour les attirer. La "lumière noire" paraît répondre à ce besoin. Un bon système intercepte les bestioles avant leur entrée dans l'édifice, grâce à l'installation d'appareils à l'extérieur aux endroits stratégiques de pénétration. D'autres appareils situés à l'intérieur assurent le contrôle résiduel. On estime qu'ainsi, il est possible de détruire de 75 à 95% des insectes. Le coût de fonctionnement par unité est à peu près celui d'une ampoule de 100 watts. C'est une économie intéressante compte tenu du coût des insecticides et du temps passé à vaporiser.

— Selon des chercheurs britanniques, les rations alimentaires pauvres en protéine même si elles permettent d'obtenir des économies en période de croissance, ne sont pas à recommander, car en période de ponte, elles conduisent à des rendements diminués tant en ce qui a trait au nombre d'oeufs produits qu'à leur poids.

Fedco

Attitude négative d'un groupe de députés provinciaux

La Fédération de l'UPA de Québec-Sud est très déçue de l'attitude et des réponses des députés du Québec lors d'une récente ligne ouverte au poste C.K.R.B. concernant l'agriculture en général et des politiques laitières.

Les députés disent que les revenus des agriculteurs de cette année ne baissent pas par rapport aux années antérieures. Ils parlent exactement comme les députés fédéraux car ils regardent seulement le revenu brut, mais on sait qu'en période d'inflation le coût de production augmente sensiblement et du fait même le revenu net diminue d'autant.

De plus, ils affirment qu'ils augmentent le budget à l'agriculture et traitent les producteurs de chialeux. Il y a de quoi chialer car, quoi qu'ils en disent, le budget de 1976 a été réduit par rapport à 1975 et ce n'est qu'à la suite des pressions des producteurs qu'ils ajoutent quelques montants disponibles qui sont de beaucoup réduits par certains règlements et conditions d'admissibilité.

La perte de revenu des producteurs de lait a été évaluée à \$40 millions et cette évaluation n'est pas faite sans réfléchir comme ils ont dit à la radio, mais à partir du calcul de la perte du revenu net moyen des producteurs.

Nous leur demandons donc de s'engager et s'impliquer réellement pour défendre le revenu des producteurs du Québec et non de ceux du Canada.

Communiqué
Fédération de l'UPA de Québec-Sud

Augmentation de la valeur à l'acre

La valeur à l'acre des légumes cultivés pour des fins commerciales a augmenté dans toutes les régions du Québec en 1975 par rapport à 1974 sauf dans le Nord-Ouest québécois, dans les Cantons de l'Est et en Gaspésie où elle a reculé. Trois productions ont enregistré une légère baisse, soit les choux-fleurs, les haricots frais et les asperges, alors que les variations positives les plus importantes concernaient les oignons secs (+100.1%, le céleri, 67.3%, les tomates de conserve 61.7% et les choux 40.9%. Cette évolution n'a pas sensiblement affecté l'ordre des rendements monétaires à l'acre, sauf pour permettre aux oignons secs de devancer les choux-fleurs au deuxième rang derrière le céleri, et aux asperges de dégringoler du quatrième au huitième rang derrière la laitue, les concombres, les navets et les tomates fraîches. Quant au reste, on remarque que les produits destinés à la conserve ont dans l'ensemble fait de meilleurs progrès que ceux destinés au marché à l'état frais. C'est ainsi que les tomates de conserve valaient à la ferme 62%

de plus en 1975 qu'en 1974, les haricots 47% de plus, les pois 39% de plus et le maïs 15% additionnels. Entre-temps, le produit frais équivalent n'augmentait que de 13% dans le cas des tomates, régressait de 1.5% dans celui des haricots, et maintenait tout juste ses positions dans celui du maïs. Malgré cela, il demeure que les produits de conserve rapportent moins à l'acre que les produits vendus à l'état frais, sauf pour l'année 1975 où le maïs en conserve a rapporté plus (\$197.68) l'acre que son équivalent à l'état frais (\$190.81). Quant au reste, les haricots frais valaient encore \$51.16 de plus l'acre que les haricots de transformation et les tomates \$331.46.

En bref...

Du céleri à \$2,000 l'acre

Les légumes cultivés à des fins commerciales ont rapporté en moyenne \$406.75 l'acre en 1975 comparativement à \$299.72 un an plus tôt. Cette augmentation de 35.7% et cette moyenne cachent cependant des différences importantes entre les régions et plus fondamentalement entre les types de production. Si le céleri a rapporté \$2,000 l'acre, les oignons secs \$1,585.08, les choux-fleurs \$932.58 et la laitue \$786.02, par contre, le maïs frais ne rendait que \$190.81, les pois de conserve, \$192.67, le maïs de conserve, \$197.68 et les haricots de conserve \$270.96. Ces écarts se reflètent au niveau régional, selon que la production est destinée à la conserve ou à la vente à l'état frais. On note en effet que la valeur à l'acre est de \$786.86 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de \$769.90 dans le

Bas Saint-Laurent-Gaspésie alors qu'elle plafonne à \$314.32 dans la région du Richelieu, à \$354.65 dans les Cantons de l'Est et à \$394.73 dans le Nord de Montréal.

34,600 livres de céleri à l'acre

La valeur à l'acre des oignons secs a doublé entre 1975 et 1976, passant de \$792.09 à \$1,585.08. Celle du céleri a progressé de 67% soit de \$1,195.35 à \$2,000. Il s'agit là des deux productions les plus coûteuses. Le chiffre global de la valeur à la ferme des oignons secs a d'autre part triplé depuis l'année creuse de 1972, moins à cause d'une augmentation de la superficie cultivée (seulement 5%) que de l'amélioration des rendements qui ont doublé pendant la même période. Celui du céleri a quadruplé dans des circonstances assez semblables. Ces productions sont celles qui ont le plus fort rendement en livres à l'acre: 34,600 pour le céleri en 1975 et 25,700 pour les oignons secs.

Surtout des carottes

La superficie cultivée en carottes au Québec a légèrement régressé entre 1974 et 1975, mais les rendements à l'acre ayant augmenté de 32%, les revenus globaux à la ferme ont malgré tout progressé de 36% pour atteindre la somme de \$5,560,000: ce qui maintient cette production au premier rang des légumes cultivés pour des fins commerciales. Le maïs qui occupait le second rang en 1974 a toutefois cédé ce titre aux oignons secs. Pourtant, la superficie cultivée en maïs a augmenté de 5%, les rendements de 7%, la production totale de 14% et les revenus

d'autant. C'est qu'au cours de la même période la superficie cultivée en oignons secs augmentait de 6%, les rendements de 46%, la production totale de 55% et les revenus de 112%. L'évolution du secteur des carottes s'est avérée intermédiaire, se chiffrant par une production accrue de 31%. Par rapport à l'année creuse de 1972, la valeur totale à la ferme des carottes a quadruplé, celle des oignons secs a triplé et celle du maïs, plus que triplé dans le cas du maïs de conserve mais simplement doublé dans celui du maïs frais.

Les légumes du Sud-Ouest montréalais

D'année en année, la région du Sud-Ouest de Montréal accentue son avance dans la production des légumes cultivés pour des fins commerciales. En 1975, elle retenait plus de 48% des revenus à la ferme de cette catégorie comparativement à 39% en 1974 et à 34% en 1973. Par contre, la part des autres régions régresse même si la valeur monétaire absolue augmente. Ainsi, le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie retire 35% plus d'argent qu'en 1972 de la production des légumes mais le pourcentage de sa quote-part provinciale a glissé entretemps de 2.2% à 1.2% en passant par 1.7% et 1.3%.

Décès de la mère de M. Xavier Fortin

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Arthur Fortin, d'Alma. Elle était la mère de M. Xavier Fortin, président de la Fédération de l'UPA du Saguenay Lac St-Jean et 2e vice-président général de l'UPA. Les funérailles de Mme Fortin ont lieu aujourd'hui, mercredi 14 juillet, en l'église St-Jude d'Alma. Nos plus sincères condoléances à la famille Fortin.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 288-2152

Reglone®

Défanant pour pommes de terre

*Sans pareil, il agit tout
comme la nature...*

...il vous permet de régler la grosseur des tubercules et vous aide à produire de façon naturelle des pommes de terre de haute qualité, du genre qui se vend aux meilleurs prix et qui vous donne un bon revenu de votre mise de fonds. Votre exploitation, elle aussi, croîtra en beauté avec l'aide de Chipman. Voyez sans tarder votre dépositaire Chipman.

Reglone® tue rapidement le feuillage, mais la destruction des tiges est lente, comme dans la maturation naturelle.

Reglone® est rapidement absorbé. La pluie qui tombe peu après le traitement ne délave pas le produit et n'en réduit pas l'efficacité.

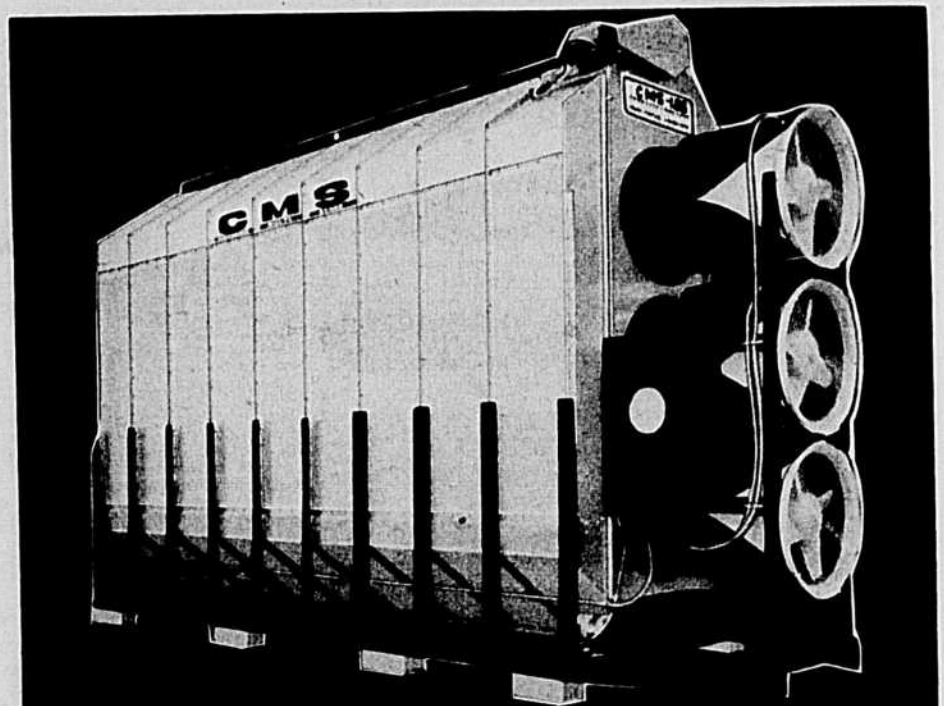
Reglone® devient inactif au contact des particules d'argile. Donc, nul résidu nuisible dans le sol.

Et il n'y a pas de danger de pollution des cours, d'eau par ruissellement.

Reglone® ne rend les plantes traitées ni toxiques ni attirantes pour le bétail.

**Reglone® — le meilleur
QUE TOUT CROISSE EN BEAUTÉ!**

Les Produits chimiques Chipman Limitée
617 Le Breton, Longueuil, Qué. J4G 1R9



Le matériel agricole est un investissement important pour le producteur. Il doit être choisi avec soin, en fonction de ses besoins, de ses ressources et de ses objectifs. Une bonne planification est essentielle pour garantir le rendement et la rentabilité de l'exploitation.

Notre matériel agricole est conçu pour répondre à vos besoins spécifiques. Nous proposons une gamme complète d'équipements, de la charrue au tracteur, en passant par les semoirs et les moissonneuses. Tous nos produits sont conçus pour offrir une performance optimale et une longue durée de vie.

Nous sommes agents et installateurs de matériel agricole pour le Québec et l'Ontario. Nous proposons des services de conseil et de formation pour vous aider à choisir le matériel le plus adapté à votre exploitation. Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus.

OUTILLAGES MONTRÉAL TOOLS CIE LTÉE
P. BERNARD ÉQUIPEMENT LTÉE
600 Boul. de l'Industrie,
Route Trans-Canadienne, Sortie 68,
Beloeil, Qué.

Tél.: 467-6521 ou 467-6554

Nom:
Adresse:
Comté:
Province: Tél.:

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 8 juillet 1976

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)	
moins de 4 lb ...	64¢-65¢
4 lb et moins de 5 ...	72¢-76¢
5 lb et moins de 6 ...	85¢
6 lb et plus ...	88¢

POULES

Moins de 4 lb ...	nil
4 lb et moins de 5 ...	70¢-72¢
5 lb et moins de 6 ...	70¢-72¢
6 lb et plus ...	70¢-72¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb ...	80¢-81¢
10 lb et moins de 16 ...	80¢-83¢
16 lb et plus ...	96¢-99¢
Canards ...	88¢-91¢

Semaine se terminant
le 17 juillet 1976

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb ...	32¼¢ - 33¼¢
5 lb et moins de 6 ...	32¼¢
6 lb et moins de 7 ...	32¼¢
7 lb et plus ...	38¼¢

POULES

Moins de 5 lb ...	10¢
5 lb et moins de 6 ...	10¢
6 lb et moins de 7 ...	10¢
7 lb et plus ...	30¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb ...	44½¢
12 lb et moins de 20 ...	44½¢
20 lb et plus ...	47¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
17 juillet 1976

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	72¢	74½¢	90¢
A-Gros	70¢	69½¢	85¢
A-Moyens	65¢	65½¢	81¢
A-Petits	46¢	44½¢	60¢
A-Pee-Wee	16¢	26½¢	42¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Mai 1976

% des quotas produits payable en Classe ... 78.92%

Prix de la Classe I ... \$12.21

Prix moyen du lait excédentaire ... \$ 8.54

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.11 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire.)

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 10 juillet 1976

FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, \$1.07, 93, \$1.08.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.12.6 la livre. Prix de vente par la Commission Ca-

nadienne du lait, en 56 lb., \$1.08.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 68¢ à 70¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail 38¢ à 40¢.

Poudre de lait de beurre, animal 32¢ à 35¢. Poudre de lait de beurre comestible 36¢-38¢.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 13 juillet 1976

FRUITS

BLEUETS: \$6.00/12 cassots de 1 chopine.
FRAISES: \$5.50-6.00/12 cassots de 1 chopine
FRAMBOISES: \$10.00-12.00/12 cassots de 1 chopine
POMMES: McIntosh \$5.00-5.50/boîte de verger, Délicieuses Jaunes et Rouges \$6.00-7.00/boîte de verger
POMMETTES DE SERRE
ROSES ET ROUGES NOI: 5.50-6.00/8 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: \$1.75 -2.00/dz de pqt
BROCOLI: 6.50/14
CAROTTES: \$1.50-1.75/dz de pqt, mini \$6.00/20 cellos de 12 on.
CHOUX: Verts \$3.00/18, Savoie \$6.00/12, Rouges 3.00-3.50/12
CHOUX CHINOIS: 4.50/12
CHOUX-FLEURS: \$6.00-7.00/12
CHICORÉE-SCAROLE: \$2.50/16
CIBOULETTES: \$2.00-2.50/dz de pqt
CONCOMBRES: sans pépins type anglais No 1 \$3.75-6.00/dz, Ordinaires de champ \$6.00-7.00/6 dz
ÉCHALOTES: \$1.00/dz de pqt
ÉPINARDS: \$3.00-3.50/12 cellos de 10 on. ou le boisseau
LAITUE: Boston \$2.50/16, frisée \$2.00-2.25/24, Iceberg \$2.75-3.50/18, Romaine \$3.00/16
MENTHE: \$3.00/douz de pqt
PERSIL: \$1.25 douz de pqt
POIREAU: 1.50-1.75/douz
POIS: Verts \$5.00-5.50/20 lb
RADIS: \$3.25-3.50/30 cellos de 6 on. ou 3 douz de pqt.
RABIOLES: \$3.50/25 lb
RUTABAGAS: \$5.00-5.50/50 lb
POMME DE TERRE: de table \$3.90-4.15/50 lb, Nouvelle lavée \$5.50/50 lb
FÈVES VERTES ET JAUNES: \$10.00/20 lb
GOURGANE: \$5.00-5.25/20 lb
ZUCCHINI: \$4.00-5.00/20 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Ontario Canada No 1 \$5.75-6.00/75 lb, Québec Nouvelle Blanche \$3.90-4.15/50 lb, Caroline du Nord \$4.75-5.00/50 lb, Virginie Nouvelle blanche \$4.75-5.00/50 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions: Lundi, le 12 juillet 1976

Bovins: 509 Veaux: 376 Porcs: aucun Agneaux et moutons: aucun

Les réceptions: Lundi, le 5 juillet 1976

Bovins: 669 Veaux: 608 Porcs: aucun Agneaux et moutons: 3

Bovins: Lundi, les transactions s'effectuaient activement à la suite d'une bonne demande. Les bouvillons de Catégorie A1 et A2 rapportaient \$1.00 à \$1.60 de plus alors que les vaches indiquaient une hausse de \$0.50. Si l'on tient compte de la qualité, les prix des taureaux demeuraient stables comparativement à la semaine dernière.
Veaux: À la suite d'une bonne demande, le marché était généralement actif. Les prix sont demeurés stables comparés à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	40.00-40.60
B'S	37.00-39.25
Commcl	29.35-32.50

VEAUX DE LAIT

Bons	35.00-45.00
Ventes jusqu'à	53.50
Moyens	28.00-34.50
Communs	20.00-27.50
De remplacement	aucun

TAURES

Commcl	33.75-35.25
--------	-------------

VACHES

D-1-2	27.50-29.75
D-3	23.00-27.25
D-4	17.50-22.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

TAUREAUX

	27.75-37.00
--	-------------

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 9 juillet 1976

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.03	6.03	5.98	6.08
Orge	4.92	4.92	4.92	5.00
Avoine canadienne	4.97	4.97	4.97	5.08
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.98	6.00	5.98	6.01
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	6.11	6.18	nil	nil
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1975	
MONTRÉAL				
Son de blé	4.10	3.80	4.70	
Gru rouge de blé	4.10	3.80	4.70	
Tourteau de soya 49%	12.80	12.75	8.55	
Tourteau de soya 44%	12.30	12.25	8.05	
Tourteau de colza 34%	8.45	8.00	5.55	
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.70	6.00	5.00	

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux pères d'engraisement, quinzaine se terminant le 2 juillet 1976 (MARCHÉ LIBRE - Base: Têtes des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3 100	Orge alim. #1 100	Avoine alim. #1 100
Boisseau livres	3.47	5.78	1.44
Boisseau livres	4.23	2.17	4.52
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE - Base: Tête des Grands Lacs).			
13 juillet	3.53½	5.89	2.18¾
12 juillet	3.53	5.88	2.19
9 juillet	3.53	5.88	2.20¼
8 juillet	3.53	5.88	2.20¼
7 juillet	3.52	5.87	2.20½

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Lundi, le 12 juillet 1976

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	69.25-70.05	Porcs	67.90-72.05
moyenne	69.59	moyenne	69.23
Truies	47.35	Truies	47.25-48.05
moyenne	47.35	moyenne	47.88

Prix payés en Ontario

Porcs	67.25-70.15	Porcs	67.00-72.25
moyenne	69.12	moyenne	68.71
Truies	46.75-47.35	Truies	46.50-48.05
moyenne	46.90	moyenne	47.32

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

14 JUILLET 1976, LA TERRE DE CHEZ NOUS - PAGE 19

La FPLIQ retire les quotas de mise en marché des fermes expérimentales

Tous les quotas de mise en marché de lait industriel détenus par les fermes des gouvernements fédéral et provincial leur seront retirés à compter du 15 juillet afin de ne pas pénaliser outre mesure les producteurs individuels aux prises avec des problèmes financiers très sérieux.

Cette décision des administrateurs de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, transmise dans une lettre aux principaux intéressés, en date du 7 courant, touche un volume de quelque 135,000 livres de matière grasse. Elle aura notamment pour conséquence de forcer les deux gouvernements à verser (au moins sur papier en ce qui concerne Ottawa) la pénalité de \$8.00 sur la totalité des livraisons des fermes expérimentales du Québec. Bien entendu, les deux gou-

vernements pourront toujours verser la somme prévue de \$8.60 du 100 livres s'ils le désirent, compte tenu qu'ils n'ont pas à se soucier de la même manière du niveau de revenu net d'un producteur de lait industriel, qui se situe entre \$7.75 et \$8 plus la subvention.

Voici le texte de la lettre de la FPLIQ:

Les administrateurs de la Fédération ont analysé la situation de plusieurs producteurs qui se trouvent en sérieuse difficulté à cause de la politique laitière. Ils ont également considéré les quantités considérables de quota de mise en marché actuellement détenues par des fermes expérimentales qui sont la propriété d'un gouvernement.

Comme ces quantités de quota pourraient permettre à plusieurs producteurs

d'éviter des pénalités très considérables, les administrateurs de la Fédération ont décidé de retirer le quota détenu par votre ferme pour le mettre à la disposition des producteurs qui sont en danger de faire faillite.

Nous considérons de plus que la ferme que vous dirigez pourrait jouer un rôle encore plus valable en cherchant un débouché nouveau pour le lait produit plutôt que d'accaparer le marché du producteur de lait.

En conséquence, nous vous prions de prendre note qu'à compter du 15 juillet 1976, toutes les livraisons que vous ferez seront des livraisons hors-quota et, par conséquent, sujettes à la pénalité de \$8.00 le cent livres.

La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.
Roch Morin, Directeur général.

L'absence de politique agricole crée insécurité et confusion

Dans un mémoire au cabinet fédéral, l'Union nationale des agriculteurs affirme que l'absence d'une politique agricole fondamentale du gouvernement combinée à une série de mesures de rapiéçage à court terme, a créé un climat d'insécurité, de confusion et d'instabilité chez les agriculteurs.

Cet organisme "National Farmers' Union" que dirige Roy Atkinson critique de plus les programmes fédéraux et provinciaux visant à stabiliser et à intensifier la production agricole. "Ces programmes visent plus la stabilité des productions industrielles que les besoins des fermiers." À la suite d'une entrevue de deux heures avec le ministre Whelan, M. Atkinson a déclaré qu'il croyait que le gouvernement et son organisme en étaient arrivés à une meilleure compréhension mutuelle.



"Oui, quand je suis au volant de mon tracteur White, je me sens vraiment en vacances. C'est un plaisir de conduire mon tracteur. Il a belle apparence, il est solide et il travaille bien. Il faut dire qu'on peut se fier à White. Cette compagnie s'est créée une excellente réputation pour la

qualité de ses produits. Voyez chez votre concessionnaire la gamme complète de tracteurs White qui répond aux goûts et aux besoins de chaque cultivateur. Et je suis convaincu que vous direz comme moi: en choisissant un White, je suis dans le bon sillon! Saluti!"

Pierre Bouchard

Pierre Bouchard



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DES MACHINES AGRICOLES/1055 OUEST, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MTL, QUÉ.